



CONSEIL INTERNATIONAL DES BOIS TROPICAUX

**COMITÉ DU REBOISEMENT
ET DE LA GESTION FORESTIÈRE**

Distr.
GÉNÉRALE

CRF(LIX)/3
2 octobre 2025

FRANÇAIS
Original: ANGLAIS

CINQUANTE-NEUVIÈME SESSION
Du 27 au 31 octobre 2025
Panama (Panama)

RAPPORT SUR

LES TRAVAUX DE PROJETS ET AVANT-PROJETS EN COURS

DANS LE DOMAINE DU REBOISEMENT ET DE LA GESTION FORESTIÈRE

TRAVAUX DE PROJETS ET D'AVANT-PROJETS EN COURS DANS LE DOMAINE DU REBOISEMENT ET DE LA GESTION FORESTIÈRE

Un total de dix-sept (17) projets ainsi que deux (2) Activités reposant sur un projet inscrites dans le Programme de travail biennal (PTB) approuvé sont aujourd'hui en cours d'exécution. Deux (2) Activités du PTB reposant sur un projet sont en attente de la signature de leur accord pour démarrer leurs activités. Six (6) projets et avant-projets approuvés restent en attente de leur financement intégral. Dans le présent rapport, les projets ont été regroupés en quatre catégories:

- A. Les projets et avant-projets en cours d'exécution;
- B. Les Activités du PTB reposant sur un projet qui sont en cours d'exécution;
- C. Les projets, avant-projets et Activités du PTB reposant sur un projet en attente de leur accord d'exécution; et
- D. Les projets et avant-projets en attente d'un financement.

A. PROJETS ET AVANT-PROJETS EN COURS D'EXÉCUTION

- (1) **PD 712/13 Rev.3 (F) Renforcement de la mise en œuvre de l'aménagement de la Réserve de biosphère de Giam Siak Kecil-Bukit Batu (GSK-BR) à Riau (Sumatra) en Indonésie – Phase I**

Budget et sources de financement:

Budget total:	\$EU	492 014
Budget de l'OIBT:	\$EU	250 000
Gouvernement de la République de Corée	\$EU	250 000
Gouvernement de l'Indonésie	\$EU	11 424
<i>Sinarmas Forestry & Partners</i>	\$EU	230 590

Agence d'exécution: Agence de normalisation des instruments environnementaux et forestiers (*Agency for Standardization of Environment and Forestry Instruments, ASEFI*)

Période d'approbation: Rev.3: approuvée en septembre 2021

Date de lancement et durée: Avril 2023 / Phase I - 24 mois

Nouvelle date approuvée d'achèvement du projet: Première prorogation jusqu'au 30 septembre 2025 (NOL F25-0006)

Ce projet a été approuvé dans le cadre du Cycle des projets du premier semestre 2014 et sa validité a été prorogée à la demande du Ministère indonésien de la conservation environnementale et de la foresterie en accord avec les règles et procédures de l'OIBT. Le projet a été en partie financé pour un montant de 100 000 \$EU (République de Corée) au cours de la cinquante-quatrième session du Conseil international des bois tropicaux (CIBT) en novembre 2018 et un montant additionnel de 150 000 \$EU a été annoncé lors de la cinquante-cinquième session du CIBT en décembre 2019.

L'agence d'exécution a révisé le document de projet approuvé pour l'articuler en une Phase I et une Phase II afin de tenir compte du fait que les fonds du projet étaient mis à disposition pour mise en œuvre immédiate. La proposition révisée a été approuvée en septembre 2021 dans le cadre de la procédure de non-objection en ligne. L'accord de projet relatif à la Phase I a été finalisé en décembre 2022 et la première

tranche de fonds du projet a été décaissée en avril 2023, une fois les formalités administratives nécessaires terminées.

La Réserve de biosphère de Giam Siak Kecil Bukit Batu (GSK-BR), qui couvre une superficie d'environ 705 000 ha dans la province de Riau à Sumatra, a été désignée en 2009 réserve de biosphère de partenariat public-privé par les Réseaux de surveillance mondiale de l'UNESCO.

L'objectif premier du projet consiste à renforcer le cadre de gestion durable et de conservation du GSK-BR. Il répond à plusieurs faiblesses majeures, à savoir l'absence d'un plan de gestion stratégique intégré, la faible capacité des institutions concernées à mettre en œuvre le concept de réserve de biosphère et la faible participation des communautés locales dans les opérations de gestion.

En date de 2024, la mise en œuvre du projet avait enregistré des avancées notables comme suit:

- Des groupes de discussion portant sur le cadre de planification du GSK-BR ont été organisés avec les principales parties prenantes. Les principaux résultats qui en sont ressortis sont les suivants: la nécessité d'une collaboration, d'une cartographie précise et d'une gestion solide des données pour assurer un cadre de planification plus pérenne. Les parties prenantes ont également souligné l'importance de mener un suivi et une évaluation périodiques afin de l'améliorer en continu.
- Publication d'un article intitulé «BSILHK démarre avec l'ensemble des parties prenantes une nouvelle action de protection des paysages dans la Réserve de biosphère de Giam Siak Kecil» dans plusieurs médias, dont *Agro Indonesia*, *Suara Karya.co.id*, *Forest Insight*, *Riau Antra News*, etc.
- En janvier 2024, élaboration du Plan de la Réserve de biosphère de Giam Siak Kecil-Bukit Batu (2024-2028), qui met l'accent sur la conservation de la biodiversité, le développement durable et l'appui à la recherche. La Réserve est divisée en zones centrale, tampon et de transition, avec des objectifs de gestion distincts attribués à chacune. Les principaux défis à relever sont la déforestation, l'exploitation forestière illégale et les incendies de tourbière. Ce Plan de gestion intégré propose des actions à mettre en œuvre en collaboration avec le gouvernement, le secteur privé et les communautés locales dans l'optique d'atteindre de multiples objectifs. La Réserve vise également à améliorer l'écotourisme et des moyens de subsistance durables tout en renforçant la gestion de l'eau et les efforts en matière de prévention des incendies.
- En juin 2024, le rapport actualisé sur les données biophysiques et socio-économiques du GSK-BR a été publié, détaillant à la fois les données écologiques et socio-économiques. Le rapport a mis en évidence plusieurs défis critiques, notamment la perte d'habitats, la déforestation et les menaces pesant sur la faune, en particulier sur les espèces menacées telles que le tigre et l'éléphant de Sumatra, en raison de la conversion des terres. Il recense plus de 200 espèces de plantes et 172 espèces d'oiseaux et souligne le besoin urgent de conserver la biodiversité. Les activités humaines, notamment l'exploitation forestière illégale, ont des conséquences sur l'écosystème. Ses recommandations portent notamment sur le reboisement, des corridors pour la faune, des moyens de subsistance durables et des stratégies de prévention des incendies. La gestion collaborative et les programmes de conservation communautaires sont essentiels pour concilier développement et protection de l'environnement.
- De décembre 2023 à janvier 2024, le consortium FKKM de la région de Riau a mené une série de dialogues avec les parties prenantes dans 15 villages situés dans huit sous-districts de deux régences (Siak et Bengkalis) pour sensibiliser aux avantages de la désignation du site et des zones environnantes en tant que réserve de biosphère. Grâce aux discussions de groupe, plusieurs activités génératrices de revenus ont été identifiées, y compris l'élevage bovin (qui fait l'objet d'une forte demande du marché), l'apiculture pour la production de miel et la riziculture bio. D'autres sources de revenus potentielles comprennent l'artisanat du tissage et la pisciculture.

(2) PD 764/14 Rev.3 (F) Permettre aux propriétaires fonciers coutumiers de participer de manière effective aux dispositifs de gestion des forêts communautaires dans six zones pilotes de Papouasie-Nouvelle-Guinée

Budget et sources de financement:

Budget total:		\$EU	668 313
Budget de l'OIBT:		\$EU	606 313
Gouvernement du Japon:	\$EU	606 313	
Gouvernement de la PNG:		\$EU	62 000
Agence d'exécution:	Administration forestière de Papouasie-Nouvelle-Guinée		
Période d'approbation:	Rev.3: approuvée en mars 2017		
Date de lancement et durée:	Mars 2020 / 36 mois		
Nouvelle date approuvée d'achèvement du projet:	Première prorogation jusqu'au 31 mai 2023 (NOL F22-0037) Seconde prorogation jusqu'au 30 novembre 2023 (NOL F23-0022)		

Le document de projet révisé, qui a été ajusté en fonction du budget réduit, a été approuvé en mars 2017. Son financement a été obtenu cette même année. L'accord de projet en régissant l'exécution a été dûment signé en février 2019 au terme d'un processus de concertation prolongée et la mise en œuvre du projet a officiellement démarré en mars 2020.

L'objectif de développement du projet est de renforcer les pratiques de gestion durable des forêts à travers l'amélioration des moyens d'existence des communautés et leur stabilité sociale. L'objectif spécifique du projet consiste à instaurer un modèle de système de cadastre foncier villageois et d'évaluation des ressources forestières qui soit au service des dispositifs de gestion forestière villageoise et sociale (dispositifs CFM), lesquels devant intégrer les paiements des services environnementaux (PSE) et le mécanisme REDD+, et aider les propriétaires fonciers à mieux prendre la mesure des biens et services que dispensent les forêts. Les activités du projet ont été mises en œuvre en collaboration avec six partenaires CFM.

Le projet s'est attaché à réaliser quatre produits spécifiques, à savoir: i) une amélioration des pratiques de gestion forestière communautaire aux échelons villageois, des districts et des provinces en ayant recours à des techniques de recueil participatif de données; ii) des groupements de clans participent de manière appropriée au Programme national d'aménagement du territoire (*National Land Development Program*); iii) un système de gestion des données mobilise les propriétaires fonciers dans des systèmes CFM viables (dont PSE et REDD+); et iv) des directives en matière d'orientation et planification de la CFM sont en place.

Toutes les activités ont été achevées et un rapport d'achèvement a été soumis au Secrétariat en mai 2024. Le projet a développé une «Boîte à outils pour les forestiers communautaires» contenant tous les matériaux développés, y compris les formulaires de recueil de données, les ressources relatives à la formation et la sensibilisation et les rapports techniques. Cette boîte à outils est disponible sur: www.pip.com.pg/resources/community-foresters-tool-kit/welcome.html. D'autres produits de communication ont été mis à disposition sur une plateforme commune à l'usage des parties prenantes sur: <https://drive.google.com/drive/folders/1WarSK9TTLx5muvj6N6MLEEeffNOyf3Tn?usp=sharing>. Les rapports et matériels produits dans le cadre du projet, dont un article publié dans la revue TFU, sont disponibles sur le site web de l'OIBT à l'adresse suivante: www.itto.int/project/id/PD764_14-Rev.3-F.

Suite à l'absence de réponse de la part de l'agence d'exécution à plusieurs relances concernant la soumission du rapport d'audit final du projet, l'OIBT a envoyé, le 2 juin 2025, une lettre officielle informant l'Autorité forestière de Papouasie-Nouvelle-Guinée que le projet serait recommandé pour résiliation lors de la soixante et unième session du CIBT pour violation de l'article 5.03 de l'accord de projet. L'agence d'exécution a présenté le 28 août 2025 un rapport d'audit financier pour la période allant du 1^{er} janvier 2023 au 19 avril 2024, qui a été examiné par le Secrétariat de l'OIBT et jugé insatisfaisant. Le Secrétariat souhaite donc recommander la résiliation de ce projet.

(3) PD 808/16 Rev.5 (F) Sauvegarde du bois de vène (*Pterocarpus erinaceus* Poir) dans les forêts classées de La Palée et de Boundiali au nord de la Côte d'Ivoire avec la participation des communautés riveraines - Phase I (Côte d'Ivoire)

Budget et sources de financement:

Budget total:		\$EU	828 718
Budget de l'OIBT:		\$EU	566 488
Gouvernement du Japon:	\$EU	320 000	
Gouvernement de la Côte d'Ivoire:		\$EU	262 230

Agence d'exécution: Société de développement des forêts (SODEFOR)

Période d'approbation: Rev.5: approuvée en mars 2023

Date de lancement et durée: Décembre 2023 / 24 mois (Phase I)

Ce projet de 36 mois a été approuvé pour la première fois en septembre 2019 via le système d'approbation électronique relatif au Cycle des projets de 2019. Il a ensuite été révisé puis de nouveau soumis par ses auteurs au Secrétariat de l'OIBT en 2021, ce conformément aux dispositions de la décision 2(X) du Conseil régissant la prorogation de la période de validité de son statut de projet approuvé. Le projet a été partiellement financé au moyen d'un montant de 320 000 \$EU généreusement contribué par le Japon pendant la période intersessions entre les cinquante-huitième et cinquante-neuvième sessions du CIBT. Le projet n'ayant été que partiellement financé, il a été révisé en un projet multiphasé, qui a été approuvé en mars 2023, la Phase I devant être mise en œuvre à l'aide du montant susmentionné. L'accord de projet régissant la Phase I du projet PD 808/16 Rev.5 (F) a été signé par toutes les parties en septembre 2023 et le décaissement de la première tranche des fonds de l'OIBT a été opéré en décembre 2023 après qu'un rapport de lancement assorti d'un Plan des travaux détaillé jugés acceptables aient été transmis au Secrétariat de l'OIBT.

Ce projet a pour objectif de développement de contribuer à la gestion durable des écosystèmes de l'arbre à bois de vène (*Pterocarpus erinaceus* Poir) situés dans la région de Bagoué en Côte d'Ivoire. Son objectif spécifique consiste à sauvegarder l'arbre à bois de vène (*Pterocarpus erinaceus* Poir) dans les forêts classées de La Palée et de Boundiali qui se trouvent dans la région de Bagoué en Côte d'Ivoire. Trois produits sont attendus du projet: 1) les processus de propagation du bois de vène sont compris et maîtrisés; 2) l'utilisation du bois de vène africain est durable et maîtrisée; et 3) la survenue de feux de brousse est maîtrisée.

Depuis le début de la mise en œuvre du projet et conformément à son dernier rapport d'avancement et aux points saillants mensuels présentés par l'agence d'exécution, les progrès réalisés dans la mise en œuvre du projet peuvent être principalement résumés comme suit:

- Les équipes conjointes de la SODEFOR et de l'Université Peleforo Gon Coulibaly (UPGC) ont été déployées sur le terrain afin de recueillir des données et des informations, dans le cadre de l'étude

ethnobotanique sur la régénération de l'essence *Pterocarpus erinaceus*, associée à un inventaire forestier visant à évaluer la richesse des deux forêts classées (Palée et Boundiali) en *Pterocarpus erinaceus*. Cette mission conjointe a également permis d'identifier les «arbres élités» à partir desquels des échantillons (graines, boutures, etc.) sont prélevés pour des tests de germination en pépinière et de multiplication en laboratoire.

- Les échantillons prélevés sur ces «arbres élités» sont actuellement analysés afin d'établir leur caractérisation morphologique et moléculaire, dans le but de déterminer si les différents phénotypes observés sont liés à la variabilité génomique.
- Dans les deux forêts classées (Palée et Boundiali), six fosses ont été creusées afin de prélever des échantillons de sol à des fins d'analyse, dans le but d'étudier la corrélation entre la qualité du sol et la répartition spatiale de *Pterocarpus erinaceus*.
- Suite aux tests de germination des semences, qui ont montré un taux de réussite de 81 % et un taux de survie des plantules de 100 %, les tests de multiplication végétative et de bouturage à partir de fragments de tiges sont actuellement menés en collaboration avec l'Université Peleforo Gon Coulibaly (UPGC).
- La priorité a été donnée à l'entretien et à la protection de 103 hectares plantés en collaboration avec les communautés locales (83 ha avec le système taungya et 20 ha pour l'énergie bois) dans la forêt classée de La Palée.
- Les études ethnobotaniques sur les connaissances traditionnelles concernant le *Pterocarpus erinaceus* ont été poursuivies dans les villages participant à la mise en œuvre du projet,
- Neuf villages (Gbando, Guinguéréni, Kodjaga, Monongo, Blédjimini, Gbongaha, Notou, Séfrédjo et M'bia) riverains des forêts classées de La Palée et Boundiali ont été sensibilisés lors de réunions organisées sur la protection du *Pterocarpus erinaceus*, avec la promotion des bonnes pratiques de gestion forestière.
- Quatre sessions de formation ont été organisées, au cours desquelles 250 ménages ont bénéficié d'une formation sur la fabrication et l'utilisation de fourneaux améliorés, ce qui a permis la construction de 108 fourneaux améliorés.
- Cinq comités locaux de surveillance et de lutte contre les feux de brousse ont été mis en place et leurs membres ont été formés et équipés afin d'assurer une meilleure campagne de lutte contre les feux de brousse. Ces comités locaux sont chargés de mener des patrouilles de surveillance dans les deux forêts classées (Palée et Boundiali) à partir du mois de décembre, qui marque le début de la saison sèche et de la campagne contre les feux de brousse.

Le Secrétariat de l'OIBT a effectué une mission de suivi (seconde réunion du Comité de pilotage du projet et visites de sites sélectionnés du projet du 29 septembre au 1^{er} octobre 2025).

(4) PD 849/17 Rev.2 (F) Accroissement de la compétitivité du reboisement commercial au Costa Rica (Costa Rica)

Budget et sources de financement:

Budget total:		\$EU	422 165
Budget de l'OIBT:		\$EU	335 765
Gouvernement du Japon:	\$EU	235 765	
Gouvernement des États-Unis:	\$EU	100 000	
Gouvernement du Costa Rica:		\$EU	86 400

Agence d'exécution: Institut des technologies du Costa Rica, École de foresterie/Centre de recherche sur l'innovation forestière (CIF)

Période d'approbation: Rev.2: approuvée en novembre 2020

Date de lancement et durée: Juin 2022 / 36 mois

I. Introduction

Ce projet a été approuvé pour la première fois en septembre 2018. Il a été partiellement financé à hauteur de 100 000 \$EU grâce à une généreuse contribution des États-Unis d'Amérique lors de la cinquante-quatrième session du CIBT en novembre 2018 et sa validité a été prorogée jusqu'en novembre 2020. Un financement supplémentaire de 235 765 \$EU a été annoncé par le Japon lors de la cinquante-septième session du CIBT en novembre 2021. L'accord de projet a été dûment signé en avril 2022 et le premier décaissement des fonds de l'OIBT a été opéré en juin 2022.

II. Objectif du projet

L'objectif de développement du projet est de renforcer le reboisement à finalité commerciale au Costa Rica. Le projet vise spécifiquement à accroître la compétitivité du reboisement commercial en développant des dispositifs efficaces de financement de plantations forestières, en augmentant leur productivité et en développant des produits bois à haute valeur ajoutée, ce qui en retour améliorera les revenus des producteurs forestiers.

III. Réalisations et produits du projet

Le projet a mené à bien toutes les activités prévues, notamment l'identification des essences forestières à des fins commerciales et d'amélioration génétique ; l'identification des produits dérivés du bois à valeur ajoutée; la production et la validation de prototypes destinés à être adoptés par l'industrie; la formation à la lutte contre les nuisibles; la poursuite des essais d'amélioration génétique; la publication de manuels sylvicoles sur le bois de melina et de balsa; et la validation des mécanismes de financement mis au point.

Les produits du projet, notamment le matériel promotionnel, une vidéo et un article publié dans la revue *Actualités des Forêts Tropicales* (TFU) de l'OIBT, sont disponibles sur le site web de l'OIBT à l'adresse suivante: www.itto.int/project/id/PD849_17-Rev.2-F.

IV. Acquis et retombées

Le projet a permis de mettre en place une approche homogène pour résoudre les problèmes de longue date liés à la stagnation du reboisement commercial et à la baisse de l'approvisionnement en bois d'origine locale au Costa Rica, ce en réunissant les parties prenantes et en fournissant les outils nécessaires à la création fructueuse de plantations forestières, en faisant le lien entre la production de bois et les opportunités commerciales potentielles et en développant un mécanisme financier pour assurer leur viabilité à long terme.

V. Enseignements tirés et durabilité

Les approches participatives, ainsi que le renforcement des capacités et l'assistance technique, ont été des éléments essentiels à la bonne exécution des activités prévues dans le cadre du projet. L'engagement du gouvernement du Costa Rica à mettre en œuvre les mécanismes financiers développés sera déterminant pour réaliser l'objectif de développement du projet.

VI. Remarques de conclusion

Au moment de la préparation du présent rapport, l'agence d'exécution a soumis un projet de rapport d'achèvement qui est actuellement examiné par le Secrétariat de l'OIBT. Les rapports et les produits de

sensibilisation réalisés dans le cadre du projet sont disponibles via le moteur de recherche de projets sur le site web de l'OIBT à l'adresse suivante: www.itto.int/project/id/PD849_17-Rev.2-F.

(5) PD 903/19 Rev.3 (F) Gestion de l'aire de conservation de Sungai Menyang pour la protection des orangs-outangs et l'amélioration des moyens d'existence des communautés au Sarawak, en Malaisie (Malaisie)

Budget et sources de financement:

Budget total:		\$EU	441 904
Budget de l'OIBT:		\$EU	261 904
Gouvernement des États-Unis:	\$EU	140 000	
Gouvernement de l'Australie:	\$EU	121 904	
Gouvernement de la Malaisie:		\$EU	180 000

Agence d'exécution: Département forestier du Sarawak (FDS)

Période d'approbation: Mars 2024

Date de lancement et durée: À déterminer / 24 mois

Ce projet a été approuvé en octobre 2020 et a été partiellement financé en juin 2022 (121 903,50 \$EU contribués par le Gouvernement de l'Australie), le solde ayant été abondé par le Gouvernement des États-Unis d'Amérique (140 000 USD) en novembre 2023. L'agence d'exécution a révisé le document de projet sur la base des fonds disponibles, qui a été approuvé en mars 2024, et l'accord de projet a été dûment signé en septembre 2024. Le versement de la première tranche des fonds a été exécuté le 11 avril 2025, marquant le démarrage des activités du projet.

L'objectif de développement du projet consiste à valoriser la conservation de la biodiversité et la transformation de l'économie rurale. Son objectif spécifique est d'améliorer les moyens d'existence des communautés par l'utilisation durable des forêts et des ressources biologiques. Ces objectifs seront réalisés à travers trois produits: 1) une étude sur la manière de préserver la base de ressource forestière dans l'optique de sa gestion intégrée; 2) un processus de gestion efficace des écosystèmes et d'exploitation de la ressource; et 3) participation des communautés à l'écotourisme par le biais de meilleures installations et formations. Les acquis escomptés sont les suivants: a) une base de ressource forestière avec des fonctions bien définies et harmonisées, b) les raids des orangs-outangs sur les récoltes agricoles sont jugulés, c) de nouvelles activités sont initiées pour améliorer les moyens d'existence des communautés, d) des études sur les stocks de carbone présents dans divers types de forêts sont menées et des dispositifs d'échange des droits d'émission de carbone sont développés, e) les installations d'écotourisme culturel et de la nature sont améliorées, et f) un dispositif institutionnel destiné aux parties prenantes est créé pour la gestion de la SMCA.

Selon le premier rapport d'avancement, les formalités nécessaires à l'acquisition du matériel et des biens d'équipement requis pour le projet ont été effectuées, parallèlement à la validation du cahier des charges préalablement à l'engagement des consultants concernés. Une séance d'information avec les parties prenantes a eu lieu en juillet 2025, suivie d'une consultation des parties prenantes en août 2025, à laquelle ont participé les communautés, les entreprises de bois et une organisation non gouvernementale opérant dans la zone du projet. Des apports ont également été réunis pour actualiser le statut de l'Aire de conservation Sungai Menyang située dans le sud-ouest du Sarawak.

(6) PD 916/21 Rev.2 (F) Systèmes pilotes de gestion durable des forêts naturelles secondaires du territoire collectif de la communauté d'afro-descendants du Conseil communautaire de Bajo Calima, Municipalité de Buenaventura en Colombie (Colombie)

Budget et sources de financement:

Budget total:		\$EU	599 582
Budget de l'OIBT:		\$EU	450 000
Gouvernement du Japon (MoFA):	\$EU	200 000	
Gouvernement des États-Unis	\$EU	250 000	
Gouvernement de la Colombie – Université de Tolima:		\$EU	102 152
Conseil communautaire du Groupe ethnique Bajo Calima Black:		\$EU	47 430
Agence d'exécution:	Université de Tolima - Conseil communautaire du Groupe ethnique Bajo Calima Black		
Agence collaboratrice:	Ministère de l'environnement et du développement durable		
Période d'approbation:	Rev.2: approuvée en mars 2023		
Date de lancement et durée:	Novembre 2024 / 24 mois		

Ce projet a été approuvé pour la première fois en septembre 2019. Il a été partiellement financé moyennant un montant de 200 000 \$EU généreusement contribué par le Gouvernement du Japon dans l'intervalle entre les cinquante-huitième et cinquante-neuvième sessions du CIBT, en sus du montant de 250 000 \$ EU obtenu des États-Unis en deux tranches (150 000 \$EU durant la cinquante-septième session du CIBT et 100 000 \$EU au cours de sa cinquante-huitième session). Le projet n'ayant été que partiellement financé, à hauteur de 450 000 \$EU sur un total de 578 185 dollars \$EU, il a été révisé afin de réduire la part budgétaire de l'OIBT en fonction du montant total obtenu, soit 450 000 \$EU, en ajustant de manière idoine les activités prévues par le projet. Le projet révisé a été approuvé en mars 2023, en vue de sa mise en œuvre en deux phases comme suit:

- Une Phase I de 12 mois au moyen de la contribution budgétaire de l'OIBT de 200 000 \$EU provenant du montant supplémentaire du Japon (avec pour condition/exigence préalable obligatoire que ce montant supplémentaire du Japon soit utilisé dans les limites d'une période maximale ne devant pas excéder 12 mois (à savoir jusqu'en mars 2024). Toutefois, en raison du délai prolongé rencontré pour la signature de l'accord de projet, une prorogation a été accordée jusqu'en décembre 2024 par le Gouvernement du Japon, suivie d'une seconde et ultime jusqu'au 30 juin 2025.
- Phase 2 de 12 mois au moyen de la contribution budgétaire de l'OIBT de 250 000 \$EU provenant de la contribution des États-Unis dans le cadre du cycle régulier des projets de l'OIBT.

Cette proposition de projet émane d'une préconisation du projet antérieur PD 415/06 Rev. 2 (M) «Systématisation et modélisation de l'information économique et technique en vue de former des professionnels de la production, de la transformation et du marketing des produits ligneux». Le projet a pour objet de contribuer à la mise en œuvre des programmes de gestion, de conservation et de restauration relatifs aux écosystèmes de la région colombo-Pacifique sur la base de régimes de plantation d'enrichissement et agroforestiers mis en place dans le cadre d'une approche reposant sur la gestion durable. Le projet a pour objectif spécifique de lancer un processus participatif en vue d'aider à améliorer le niveau de vie des communautés en tenant particulièrement compte des questions sexospécifiques pour mettre en

œuvre la gestion durable des forêts naturelles secondaires et des terres collectives de Bajo Calima, en République de Colombie.

L'accord de projet a été dûment signé en août 2024 et le premier décaissement des fonds a été opéré en novembre 2024.

Au moment de la préparation du présent rapport, les avancées enregistrées étaient les suivantes:

- Activités associées au Produit 1 «Régimes agroforestiers et rangées de plantation d'enrichissement des forêts de recrû créées dans le cadre de parcelles pilotes»: délimitation de 35 hectares pour les parcelles d'enrichissement, production de 10 000 plants et préparation des terres en vue de la plantation.
- Activités associées au Produit 2 «Formation des leaders des communautés et des agriculteurs à la gestion communautaire des forêts et à l'utilisation durable des ressources naturelles»: du matériel de formation a été élaboré, une formation de formateurs a été dispensée à près de 90 formateurs, dont des enseignants, des leaders communautaires et des femmes, et 10 ateliers ont été organisés, auxquels ont participé 150 personnes.
- Activités associées au Produit 3, «Programme de recherche axé sur l'action conçu et mis en œuvre»: la mise en place de rangées de plantation enrichissement des forêts de recrû a été achevée et adoptée, et des étudiants de premier cycle et de master en foresterie ont été associés au projet.

Les activités de la première phase du projet ont été achevées à la fin du mois de juin 2025 et, au moment de la préparation du présent rapport, l'agence d'exécution a soumis un projet de rapport d'achèvement pour la première phase, qui est actuellement examiné par le Secrétariat. La deuxième phase a démarré immédiatement après l'achèvement de la première. Les produits du projet peuvent être consultés sur: www.itto.int/project/id/PD916_21-Rev.2-F.

(7) PD 927/22 Rev.2 (F) Élaboration d'un système d'information sur le potentiel du bois et du carbone à accompagner la gestion durable des forêts dans le Kalimantan du Sud en Indonésie (Indonésie)

Budget et sources de financement:

Budget total:			\$EU	268 320
Budget de l'OIBT:			\$EU	233 300
Gouvernement des États-Unis:	\$EU	150 300		
Gouvernement de l'Australie:	\$EU	83 000		
Gouvernement du Kalimantan du Sud:			\$EU	35 020

Agence d'exécution: Conseil régional de planification du Sud-Kalimantan (BAPPEDA), Ministère indonésien de l'environnement et de la foresterie (MOEF)

Période d'approbation: Août 2023

Date de lancement et durée: Août 2024 / 30 mois

Le projet, issu d'une note conceptuelle (CN-21002/CN-523), a été approuvé en août 2023 par le biais de la procédure de non-objection en ligne. Le Ministère de l'environnement et des forêts procède actuellement à l'examen du projet d'accord de projet. Le projet vise à améliorer la planification et le suivi des pratiques de gestion durable dans les forêts du Kalimantan du Sud, en Indonésie. Plus spécifiquement, le

projet vise à mettre en place un système complet d'information et de base de données sur le potentiel de production de bois et les émissions/le captage du carbone en vue de faciliter la prise de décision, d'identifier les opportunités et de suivre les progrès de la gestion durable des forêts dans le Kalimantan du Sud. Il est crucial de développer un système d'information robuste sur le potentiel de production de bois et de captage du carbone afin de faire progresser la gestion durable des forêts dans le Kalimantan du Sud, où la filière bois est importante pour la croissance économique, les produits à valeur ajoutée et le potentiel d'exportation. Ce système jouera un rôle important pour faciliter la prise de décision fondée sur des données probantes, ce qui débouchera sur des pratiques de gestion forestière plus durables. Cela pourrait également se traduire par le développement de nouvelles industries forestières, la création d'emplois et la génération de revenus pour les communautés locales.

Pour garantir la réalisation efficace de la gestion durable des forêts dans le Kalimantan du Sud, le projet vise à réaliser trois produits:

- 1) Renforcer le système de recueil de données et d'informations pour évaluer les changements au niveau du couvert forestier, de la croissance forestière, des stocks de carbone, de la production de bois et des informations sociales afin de constituer une solide base dans l'optique de la gestion durable des forêts.
- 2) Améliorer les systèmes d'information sur le bois et le carbone en appui aux outils de prise de décision et aux mécanismes de suivi et d'évaluation permettant de suivre les progrès vers la réalisation des objectifs de gestion durable des forêts.
- 3) Améliorer la coordination des systèmes de réseau d'information sur les politiques de gestion durable des forêts avec l'investissement des gestionnaires forestiers, des décideurs politiques, des communautés locales, des universitaires et d'autres parties prenantes concernées en vue de faciliter la diffusion des informations essentielles et la participation des principales parties prenantes au processus de gestion durable des forêts.

Le processus de signature de l'accord de projet a été achevé en juillet 2024 et le décaissement de la première tranche de la part budgétaire de l'OIBT en faveur de l'agence d'exécution a été opéré en août 2024. À la date du rapport, le projet a enregistré un certain nombre d'avancées, concernant notamment les activités du Produit 1.

Avancées dans les activités du Produit 1

Produits et activités	Pourcentage exécuté	Date d'achèvement initialement prévue	Date estimative d'achèvement
Produit 1: Renforcer le système de recueil de données et d'information afin d'évaluer les changements dans le couvert forestier, la croissance forestière, les stocks de carbone, la production de bois, les informations sociales et autres, afin de disposer d'une base solide pour la gestion durable des forêts.			
Activité 1.1 Organiser deux groupes de discussion sur le cadre de planification dans l'optique de la mise en place d'un robuste système de données et d'information pour la gestion durable des forêts, impliquant les autorités compétentes et la communauté éclairée (IAC).			
Diffusion des résultats définitifs de l'activité 1.1	50 %	Mars 2025	Juillet 2025
Création du Groupe d'aide à la communauté éclairée (IAC)	100%	Février 2025	-
Formation du Groupe d'aide à la communauté éclairée à l'actualisation des données sur site	0 %	Juillet 2025	Août 2025

Activity 1.2 Examiner les performances des placettes permanentes existantes (PSP) et reconstruire six PSP (4 dans des forêts naturelles et 2 dans des plantations forestières) à l'aide d'une liste d'enquête détaillée couvrant le couvert forestier, la croissance forestière, les stocks de carbone, la production de bois, les informations sociales et autres.			
Entretien de routine de la zone des PSP	100%	Mars 2025	Juillet 2025
Diffusion des résultats définitifs de l'activité 1.2	50 %	Mars 2025	Juillet 2025
Formation à la création de PSP, à l'analyse documentaire, au traitement des données sur le carbone et à leur analyse	0 %	Juillet 2025	Août 2025
Activity 1.3 Mettre en place un système de données et d'information sur les PSP ciblés, avec l'élaboration de procédures opérationnelles standard pour la conduite des opérations de gestion par les différentes parties prenantes, et créer des unités/groupes communautaires au niveau local pour aider à mettre à jour les dernières données sur l'état des forêts.			
Développement d'un système de données et d'information	100%	March 2025	Avril 2025
Diffusion des résultats définitifs de l'activité 1.3	50 %	March 2025	Juillet 2025
Formation au traitement des données du système d'information et à son développement	0 %	Juillet 2025	Août 2025

Les activités du projet, telles que la formation, en particulier celles liées à la réalisation des activités 1.1, 1.2 et 1.3, ont été retardées en raison de la restructuration du compte bancaire du projet PD927/22. Cette mesure est conforme à une demande de la Direction générale de la planification forestière du Ministère des Forêts, en tant qu'agence d'exécution (AE), visant à aligner le dispositif financier du projet PD 927/22 sur celui mis en place par le Ministère indonésien des finances. Néanmoins, les activités du projet se sont généralement déroulées comme prévu, grâce à l'important soutien des autorités régionales du Kalimantan du Sud et du Ministère des forêts, ainsi qu'à la bonne collaboration avec les parties prenantes concernées.

L'agence d'exécution a soumis au Secrétariat en août 2025 un rapport d'avancement du projet couvrant les activités menées jusqu'en juin 2024, disponible sur demande (*en anglais uniquement*).

(8) PD 931/23 (F)

Favoriser la gestion durable des forêts et la consommation locale de bois par le renforcement des capacités et améliorer la réglementation dans la zone nord au Costa Rica (Costa Rica)

Budget et sources de financement:

Budget total:	\$EU	198 260
Budget de l'OIBT:	\$EU	138 260
Gouvernement de la Corée:	\$EU	138 370
CODEFORSA:	\$EU	60 000
Agence d'exécution:	Commission de développement forestier de San Carlos (CODEFORSA)	
Période d'approbation:	Août 2023	
Date de lancement et durée:	Janvier 2024 / 24 mois	

Ce projet, qui découle de la note conceptuelle CN-21005 après que la Corée a manifesté son intention de le financer lors de la cinquante-huitième session du CIBT en novembre 2022, a été approuvé en août 2023.

L'accord de projet a été dûment signé en novembre 2024 et la mise en œuvre du projet a commencé en janvier 2024 suite au décaissement de la première tranche des fonds.

L'objectif de développement du projet est de contribuer à la conservation des ressources forestières et de la biodiversité à travers une gestion durable des forêts et l'augmentation des revenus des propriétaires forestiers du nord du Costa Rica, une région qui produit la majeure partie du bois dans le pays. L'objectif spécifique du projet consiste à favoriser la gestion durable des forêts à travers le développement des capacités des propriétaires forestiers, l'amélioration de la réglementation et des procédures et une demande accrue en bois local.

Au moment de la préparation de ce rapport, les avancées enregistrées étaient les suivantes:

- Activités associées au Produit 1 «Renforcer les connaissances des propriétaires, des responsables du territoire Maleku et des fonctionnaires publics en matière de gestion durable des forêts: un plan pilote personnalisé de gestion forestière sera élaboré dans cinq unités»: le projet a contribué à la formulation de trois plans de gestion forestière durable qui ont été approuvés par l'autorité compétente; l'évaluation sylvicole de 85 hectares sur le territoire autochtone Maleku est en cours.
- Activités associées au Produit 2 «Amélioration de la réglementation, des procédures et des archives historiques»: un guide visant à harmoniser les réglementations, les formalités et les autorisations gouvernementales dans le cadre du Système national des aires de conservation (SINAC) du Costa Rica a été publié et est désormais disponible sur le site web du SINAC; un atelier de formation sur les réglementations et procédures forestières a été organisé en novembre 2024, suivi d'activités de coordination continues entre l'agence d'exécution et les bureaux forestiers régionaux du SINAC dans l'aire de conservation d'Arenal Huertar Norte afin de promouvoir la normalisation des procédures liées à la foresterie; et l'analyse de la législation et des données forestières vient de commencer.
- Activités associées au Produit 3 «Renforcement des capacités des propriétaires en matière de gestion durable des forêts et de commercialisation»: des enquêtes et des entretiens sont en cours auprès des industries forestières afin d'obtenir des informations pour le rapport sur le marché qui sera préparé dans le cadre de ce produit.

Les activités associées au Produit 4 n'ont pas encore commencé. Les rapports de projet et le matériel de communication produits jusqu'à présent sont disponibles sur le site web de l'OIBT à l'adresse suivante: www.itto.int/project/id/PD931_23-F.

(9) PD 932/23 (F) Évaluation et diffusion des connaissances et des expériences en matière de conservation *ex-situ* et de plantation du Caoba dans la région du littoral nord au Pérou (Pérou)

Budget et sources de financement:

Budget total:		\$EU	123 294
Budget de l'OIBT:		\$EU	84 784
Gouvernement de la Corée:	\$EU	84 784	
COSTA VERDE:		\$EU	38 510
Agence d'exécution:	Costa Verde Iniciativa 20X20		
Période d'approbation:	Août 2023		
Date de lancement et durée:	Novembre 2023 / 12 mois		

Ce projet, qui découle de la note conceptuelle CN-22014 après que la Corée a manifesté son intention de le financer lors de la cinquante-huitième session du CIBT en novembre 2022, a été approuvé en août 2023. L'accord de projet a été dûment signé en novembre 2023 et la mise en œuvre du projet a commencé le même mois.

Essence de grande valeur marchande, le Caoba (*Swietenia macrophylla* King), qui croît en forêt tropicale humide, est désormais classé par la CITES espèce menacée d'extinction en raison de son exploitation forestière illégale et des nuisibles et maladies qui sévissent en forêt. Alors que le Pérou était un grand exportateur de cette essence dans les années 1990, il en importe aujourd'hui. L'objectif de développement du projet est de promouvoir la conservation et l'utilisation durable du Caoba, une espèce en voie de disparition, dans la zone côtière nord du Pérou. Son objectif spécifique consiste à mener une analyse exhaustive des expériences fructueuses et des enseignements précieux tirés de la conservation *ex situ* et des plantations de Caoba dans la zone côtière nord du Pérou. L'objectif spécifique du projet consiste à mener une analyse complète des expériences réussies et des enseignements tirés de la conservation *ex situ* et des plantations de Caoba dans cette région.

Les avancées enregistrées peuvent être résumées comme suit:

- Activités associées au Produit 1 «Recueil, examen et systématisation des informations secondaires disponibles»: au moment de la préparation du présent rapport, le projet a examiné la conservation et la culture *ex situ* du caoba dans les zones semi-arides le long du littoral nord du Pérou, notamment à la ferme Vista Florida, à l'INAGRO, au CHOCOCAL et à la ferme El Olmos-Los Cedros; ces expériences ont été synthétisées et publiées, permettant ainsi de diffuser les connaissances et les expériences acquises par les praticiens pionniers. Les propriétés physico-mécaniques du bois provenant des plantations de mahogany ont été étudiées, avec des résultats prometteurs.
- Activités associées aux Produits 2 et 3 «Accroître l'intérêt des pouvoirs publics et des entreprises pour l'investissement dans la conservation et la plantation du caoba et renforcer l'intérêt social pour la conservation et la plantation du caoba» ont été fusionnées, notamment dans le cadre d'un atelier régional organisé en juillet 2024, avec le soutien des autorités régionales de Lambayeque, qui a suscité l'intérêt des pouvoirs publics et des entreprises pour l'investissement dans la conservation et la culture du mahogany et a permis de sensibiliser davantage le public à cette question.

La visite de suivi sur le terrain qui a été effectuée en mai 2025 a permis de confirmer que des plantations de mahogany pouvaient être créées sur le littoral nord du Pérou et que, si elles sont reproduites de manière adéquate, elles pourraient constituer une source de revenus pour la région. À la mi-juillet 2025, le Secrétariat a adressé à l'agence d'exécution une lettre de non-objection à la production d'une vidéo résumant les expériences de conservation *ex situ* du caoba en vue d'une diffusion plus large, cette activité étant la seule restante du projet. Au moment de la préparation du présent rapport, une vidéo visant à diffuser les résultats du projet était en cours de production, et l'agence d'exécution a soumis un projet de rapport final, qui a été révisé par le Secrétariat de l'OIBT, lequel lui a fait part de ses observations en vue de le finaliser.

Les rapports du projet et le matériel de communication produits jusqu'à présent sont disponibles sur le site web de l'OIBT à l'adresse suivante: www.itto.int/project/id/PD932_23-F.

- (10) PD 934/23 Rev.1 (F) Renforcer la conservation du bois de rose (*Dalbergia* spp.), une essence en danger critique d'extinction, dans la Réserve naturelle de Dakrong et le Paysage de conservation de Dong Nai au Viet Nam (Viet Nam)**

Budget et sources de financement:

Budget total:

\$EU 160 826

Budget de l'OIBT:			\$EU	148 976
Gouvernement de l'Australie:	\$EU	100 000		
Gouvernement des États-Unis:	\$EU	48 976		
CCD:			\$EU	11 850

Agence d'exécution: Centre pour la conservation et la mise en valeur de la nature (CCD)

Période d'approbation: Octobre 2023

Date de lancement et durée: Avril 2024 / 24 mois

Le projet, issu d'une note conceptuelle (CN-21007), a été approuvé en octobre 2023 par le biais de la procédure de non-objection en ligne. En termes de financement, le projet a obtenu 48 976 \$EU en octobre 2022 et 100 000 \$EU supplémentaires de la part de l'Australie en juin 2023. Le Ministère de l'agriculture et du développement rural procède actuellement à l'examen du projet d'accord de projet.

Le projet vise à sensiblement améliorer la conservation à long terme des essences de bois de rose menacées au Viet Nam en impliquant activement les communautés locales dans la protection, la restauration et la gestion durable des populations de *D. oliveri* et de *D. cochinchinensis* dans la Réserve naturelle de Dakrong et le paysage de conservation de Dong Nai. Le Tamalan (*Dalbergia oliveri*) et le bois de rose du Siam (*Dalbergia cochinchinensis*), des essences toutes deux en danger critique d'extinction, comptent actuellement parmi les plantes les plus menacées au Viet Nam. En raison de la forte demande commerciale et de l'exploitation forestière illégale dont elles font depuis longtemps l'objet, les populations naturelles de ces deux essences ont été considérablement réduites au point de disparaître localement dans de nombreuses aires de répartition connues. Petites, morcelées et principalement réparties entre des aires protégées, les populations restantes ne font l'objet d'aucun effort de conservation concret.

Les produits de ce projet seront réalisés à travers le renforcement des capacités des gardes forestiers, du personnel des aires protégées et des communautés locales en matière de protection des forêts; la conservation des plantes menacées et la gestion durable des forêts. Il élaborera et mettra également en œuvre un plan complet de gestion et de conservation pour *D. oliveri* et *D. cochinchinensis*. En outre, il mettra en œuvre des mesures visant à restaurer les populations de bois de rose par la régénération naturelle et la replantation dans les habitats dégradés. Le Gouvernement du Viet Nam bénéficiera de la préservation et de la restauration des populations de bois de rose ainsi que du renforcement des capacités du personnel concerné. Les modèles fructueux développés dans le cadre de ce projet seront également reproduits dans d'autres aires protégées pour d'autres espèces végétales menacées.

Le projet a officiellement démarré en avril 2024. À la date de préparation du présent rapport, les avancées du projet étaient les suivantes:

Activité 1.1: L'équipe du projet a mené deux enquêtes de terrain afin de cartographier la répartition et l'abondance des populations, ainsi que les arbres matures de *Dalbergia cochinchinensis* et *Dalbergia oliveri* dans la réserve naturelle de Dakrong et la réserve naturelle de Dong Nai. Alors que très peu de jeunes arbres de *Dalbergia cochinchinensis* ont été recensés dans la réserve naturelle de Dakrong, une centaine d'arbres matures sont en revanche répartis en dehors de la forêt naturelle, dans des champs cultivés appartenant à la communauté locale. Dans la réserve naturelle de Dong Nai, une population viable de *Dalbergia oliveri* a été recensée, comprenant des individus matures et de nombreux jeunes arbres et plantules.

Dans le cadre de l'**activité 1.2**, les conclusions de l'enquête de terrain menée dans la réserve naturelle de Dakrong ont été présentées lors de réunions techniques avec des représentants du Département de protection des forêts (FPD) de Quang Tri, des FPD des districts de Huong Hoa et Dakrong, du Conseil de gestion des forêts à usage spécial de Quang Tri, ainsi que des représentants de cinq communes situées dans

la zone tampon de la réserve naturelle de Dakrong. Il convient de noter que le district de Dakrong est adjacent au district de Huong Hoa. En mars, le Conseil d'administration de la réserve naturelle de Dakrong (NR) et le Conseil d'administration de la réserve naturelle de Bac Huong Hoa (district de Huong Hoa) ont fusionné pour en former un seul appelé «Conseil d'administration des forêts à usage spécial (SUF) de Quang Tri». Une réunion similaire a été organisée en mai 2025 afin de diffuser aux parties prenantes de la province de Dong Nai des informations détaillées sur la population de *Dalbergia oliveri* présente dans la réserve naturelle de Dong Nai.

Dans le cadre de l'**activité 2.1**, deux ateliers de formation sur la conservation des plantes menacées ont été organisés à l'intention des gardes forestiers et du personnel technique forestier de Quang Tri (y compris le personnel du FPD de Huong Hoa et Dakrong, les gardes forestiers de Dakrong et Bac Huong Hoa NR, et le personnel technique du Conseil d'administration de la SUF de Quang Tri), Dong Nai (Dong Nai CNR, forêt de protection de Tan Phu, etc.) et de la province de Binh Phuoc (aujourd'hui fusionnée avec la province de Dong Nai). Les thèmes de formation portaient sur l'identification de certaines plantes menacées sur le terrain, les méthodes d'étude et de surveillance des plantes menacées, le partage d'expériences issues des projets de conservation des plantes du CCD et du Centre pour la conservation des plantes (CPC), la création et l'entretien de pépinières, et l'élaboration d'un projet de conservation des plantes.

Dans le cadre de l'**activité 2.2**, nous avons organisé une formation sur le développement et l'entretien des pépinières, les techniques de pépinière et la production de semis, en mettant l'accent sur les espèces de bois de rose, à l'intention des communautés locales des communes de Ba Nang et Dakrong, dans le district de Dakrong, et du personnel forestier de Dong Nai et Binh Phuoc (aujourd'hui fusionnées pour former la province de Dong Nai). Après la formation, certains d'entre eux se sont engagés dans des activités d'entretien des pépinières, telles que le remplissage des pots, la transplantation en contenants depuis les carrés de semis individuels, l'entretien des semis, etc.

Dans le cadre de l'**activité 3.1**, des plans de gestion et de conservation pour *Dalbergia cochinchinensis* à Quang Tri et *Dalbergia oliveri* à Dong Nai ont été élaborés et présentés lors de réunions de consultation auxquelles ont participé des représentants des autorités forestières de Quang Tri et Dong Nai.

Dans le cadre de l'**activité 3.2**, deux pépinières ont été créées sur des terres communautaires et sont entretenues par les populations locales des provinces de Dong Nai et Quang Tri. La pépinière de Dong Nai produit au moins 6 000 plants de *Dalbergia oliveri*, tandis que celle de Quang Tri produit au moins 2 500 plants de *Dalbergia cochinchinensis*.

Au cours de la période considérée, le projet a recensé environ 12 hectares de forêt dégradée dans la réserve culturelle et naturelle de Dong Nai afin d'y appliquer des mesures de régénération naturelle assistée, notamment la lutte contre les herbacées et l'enrichissement forestier. Au cours des prochains trimestres, des plants de bois de rose seront plantés dans ces zones afin d'enrichir la valeur de la forêt et de restaurer la population de bois de rose dans son aire de répartition naturelle. Ces interventions relèvent des **activités 3.3 et 3.4**.

Les arbres matures de *Dalbergia oliveri* à Dong Nai et de *Dalbergia cochinchinensis* à Quang Tri, qui ont été recensés lors de l'étude de terrain, ont fait l'objet d'un suivi par les populations locales et le personnel technique des zones protégées de Dong Nai et Quang Tri dans le cadre de l'**activité 3.5**.

L'agence d'exécution a soumis au Secrétariat en août 2025 un rapport d'avancement du projet couvrant les activités menées jusqu'en juin 2025, disponible sur demande (*en anglais uniquement*).

(11) PD 945/25 (F) Actions urgentes pour assurer la conservation des forêts et les moyens de subsistance des communautés traditionnelles de l'Unité brésilienne fédérale de conservation Verde Para Sempre (Brésil)

Budget et sources de financement:

Budget total:		\$EU	294 475
Budget de l'OIBT:		\$EU	149 877
Gouvernement du Brésil:	\$EU	144 598	

Agence d'exécution: Entreprise brésilienne de recherche agronomique (*Empresa Brasileira de Pesquisa Agropecuária Amazônia Oriental*, Embrapa)

Date de lancement et durée: Juillet 2025 / 12 mois

La présente proposition de projet vise à aider les communautés traditionnelles et la société civile, en coopération avec les entités gouvernementales, à protéger une zone importante de forêt tropicale humide en Amazonie brésilienne. L'unité de conservation *Verde para Sempre* est menacée par l'augmentation des activités d'exploitation forestière illégale et des incendies d'origine humaine. L'objectif est d'accroître la présence des parties prenantes dans l'unité de conservation en améliorant la logistique, le suivi, les compétences organisationnelles et la communication des communautés, et en renforçant la compréhension de la durabilité.

Le projet a été financé en avril 2024 grâce à une généreuse contribution du Gouvernement du Japon provenant de son budget d'urgence. L'accord de projet a été signé en juin 2025, et le premier versement des fonds a été effectué le 29 juillet 2025 après la soumission satisfaisante du rapport de lancement du projet, marquant ainsi le début du projet.

(12) PD 946/25 (F) Renforcement des capacités pour la restauration du complexe forestier Sota-Goungoun et l'atténuation des changements climatiques au Bénin (Bénin)

Budget et sources de financement:

Budget total:		\$EU	276 700
Budget de l'OIBT:		\$EU	225 000
Gouvernement du Bénin:	\$EU	51 300	

Agence d'exécution: Direction générale des eaux, forêts et chasse, DGEFC)
Collaborating Agency: (Initiative pour la préservation de la vie, ONG-IPV)

Date de lancement et durée: Juillet 2025 / 12 mois

Le projet a été développé dans le cadre du programme budgétaire supplémentaire du Japon, dans le but de fournir au Bénin une aide technique et financière urgente pour faire face à la dégradation alarmante et rapide du complexe forestier classé de Sota-Goungoun, dont l'état s'est détérioré à un rythme sans précédent, principalement en raison de l'insécurité et de l'exploitation excessive de la plupart de ses précieuses ressources forestières et espèces sauvages, tant terrestres qu'aquatiques. Les fonds ont été mis

à disposition par le gouvernement japonais pour la période de mise en œuvre du projet, d'avril 2025 à mars 2026. L'accord de projet a été signé le 13 juin 2025 par toutes les parties au projet, et le versement de la première tranche des fonds de l'OIBT a été effectué en juillet 2025 après réception par le Secrétariat de l'OIBT d'un rapport de lancement acceptable et du plan de travail détaillé qui l'accompagne.

Le projet vise à garantir la durabilité environnementale, à améliorer les moyens de subsistance locaux et à renforcer la résilience de l'écosystème forestier par de meilleures pratiques de gestion, la participation des communautés, des mesures de sécurité renforcées et des stratégies durables. En se concentrant sur ces résultats, le projet vise à enrayer la dégradation du complexe forestier de Sota-Goungoun, qui a été accélérée par l'insécurité causée par des groupes terroristes armés, dans le but d'inverser la tendance négative de la dégradation et d'amorcer la restauration progressive du complexe forestier de Sota-Goungoun, conformément aux *Lignes directrices de l'OIBT pour la restauration des paysages forestiers en milieu tropical*. L'objectif de développement du projet est de contribuer à la gestion durable du complexe forestier de Sota-Goungoun au Bénin. Son objectif spécifique consiste à renforcer les capacités en matière de restauration et de gestion durable du complexe forestier de Sota-Goungoun. Trois produits sont escomptés de ce projet: 1) Des outils pour la gestion durable et participative du complexe forestier de Sota-Goungoun ont été développés et sont mis en œuvre; 2) Les capacités de suivi ont été renforcées dans le complexe forestier de Sota-Goungoun; et 3) Les capacités organisationnelles ont été renforcées chez les communautés locales du complexe forestier de Sota-Goungoun.

Depuis le début de la mise en œuvre du projet et conformément au dernier rapport mensuel présenté par l'agence d'exécution (DGEFC), les progrès réalisés dans la mise en œuvre du projet peuvent être résumés comme suit:

- Après la signature de l'accord régissant la mise en œuvre de ce projet et avant le transfert de la première tranche des fonds de l'OIBT nécessaires au démarrage de sa mise en œuvre, l'agence d'exécution (DGEFC) et l'agence collaboratrice (ONG-IPV) ont démarré par anticipation certaines activités tributaires de la grande saison des pluies, telles que la mise en place de la pépinière pour la production des plants d'arbres nécessaires à la restauration des paysages forestiers dégradés dans le Complexe forestier de Sota-Goungoun, sur des sites qui seront déterminés de manière participative par les parties prenantes du projet.
- Les commandes de matériel et d'équipement ont été effectuées, de même que les processus de recrutement des consultants qui feront l'objet d'une demande d'avis favorable de la part du Secrétariat de l'Organisation internationale des bois tropicaux (OIBT).
- L'agence d'exécution (DGEFC) et l'agence collaboratrice (ONG-IPV) ont déployé leur personnel qualifié pour lancer la campagne de sensibilisation et de mobilisation autour des objectifs de ce projet, afin de s'assurer le soutien des parties prenantes, notamment celui des communautés locales, pendant la mise en œuvre du projet.

Le Secrétariat de l'OIBT a mené une mission de suivi (première réunion du Comité de pilotage du projet et des visites sur certains sites du projet) du 22 au 24 septembre 2025.

(13) PP-A/56-342A Renforcement des normes de la GDF et du cadre de la légalité du bois au Myanmar (Myanmar)

Budget et sources de financement:

Budget total:		\$EU	518 790
Budget de l'OIBT:		\$EU	378 930
Gouvernement du Japon:	\$EU	378 930	
MFCC (en nature):		\$EU	139 860

Agence d'exécution:	Comité de certification des forêts du Myanmar (<i>Forest Certification Committee</i> , MFCC)
Date de lancement et durée:	Février 2021 / 24 mois
Nouvelle date approuvée d'achèvement du projet:	Première prorogation jusqu'au 31 janvier 2024 (NOL F23-0018) Seconde prorogation jusqu'au 31 mars 2024 (NOL F24-0003) Troisième prorogation jusqu'au 31 décembre 2025 (NOL F25-0043)

L'accord de projet a été dûment signé en janvier 2021 et l'agence d'exécution a démarré les activités du projet en février 2021. En raison de la pandémie de Covid-19, la mise en œuvre de certaines activités a été retardée et la durée du projet a été prolongée jusqu'à la fin du mois de mars 2024.

Le projet a pour objectif de traiter les défis auxquels le Myanmar est confronté sur le plan de l'accès au marché du bois et il s'attachera à améliorer en continu le Dispositif de certification forestière du Myanmar (MFCS) ainsi que le Système de vérification de la légalité du bois du Myanmar (MTLAS).

Selon le rapport d'achèvement de l'agence d'exécution soumis en juillet 2024, les principales réalisations comprennent le lancement de programmes de formation à la certification de la gestion forestière et à la chaîne de contrôle, qui sont axés sur les normes du Programme de reconnaissance des dispositifs de certification forestière (PEFC), les systèmes de diligence raisonnée, les méthodes de la chaîne de contrôle et la certification multisites; le MFCC, en collaboration avec *Green Gold Industry*, a élaboré et mis en œuvre un système de numérisation de la traçabilité du bois (DTTS), qui comprend la mise en place d'un programme de formation des formateurs; le Système de vérification de la légalité du bois du Myanmar (MTLAS) et le Système de certification forestière du Myanmar (MFCS) ont fait l'objet de révisions complètes; plusieurs manifestations destinées à partager les connaissances et à sensibiliser ont été organisées, et l'information actualisée a été régulièrement diffusée par l'intermédiaire du site web du MFCC, de bulletins d'information et de plateformes de réseaux sociaux. Le MFCC a également organisé des voyages d'étude au Viet Nam et en Malaisie en mars et juin 2024, respectivement, afin d'approfondir ses connaissances. Le rapport final indique que le projet a contribué de manière significative au MFCC en permettant la réorganisation de divers aspects de l'institution, des systèmes et de l'engagement des parties prenantes.

Lors de la soixantième session du CIBT en décembre 2024, la délégation du Myanmar avait demandé de pouvoir utiliser les fonds non dépensés, d'un montant de 25 216 \$EU, pour élaborer un plan de durabilité visant à garantir la continuité des résultats du projet. Cette demande a ensuite été approuvée par le donateur lors de la cinquante-huitième session du Comité du reboisement et de la gestion forestière.

Le plan de durabilité est mis en œuvre dans le but de renforcer les capacités des parties prenantes en matière de certification forestière, de systèmes de gestion de la chaîne de contrôle, d'accréditation ISO et de sensibilisation. Au moment de la préparation du présent rapport, une formation visant à garantir la conformité à la certification du bois sur la base des normes ISO 1765 et 17021 a été dispensée en juillet 2025; un événement de diffusion des connaissances sur le rôle de la certification forestière dans le pays a été organisée à l'Université des sciences forestières et environnementales en septembre 2025; un premier projet de recommandations visant à créer des synergies entre le DTTS, le TLAS, la certification forestière et la chaîne de contrôle a été élaboré l'on s'emploie actuellement à l'affiner. Les rapports de projet et les supports de communication produits à ce jour sont disponibles sur le site web de l'OIBT à l'adresse suivante: www.itto.int/project/id/PP-A_56-342A.

- (14) PP-A/59-352 Autonomisation des communautés en matière de gestion des forêts et de restauration des paysages forestiers dans le Haut-Baram (Sarawak) en Malaisie (Malaisie)**

Budget et sources de financement:

Budget total:	\$EU	479 500
Budget de l'OIBT:	\$EU	258 000
Gouvernement du Japon:	\$EU	258 000
Gouvernement du Sarawak, Malaisie:	\$EU	221 500

Agence d'exécution: Département des forêts du Sarawak (FDS)

Date de lancement et durée: Avril 2023 à mars 2024 / 12 mois

Nouvelle date approuvée d'achèvement du projet: Première prorogation jusqu'en octobre 2024 (lettre du MOFA-Japon du 25 mars 2024 et lettre de l'OIBT L.24-0021)
Deuxième prorogation jusqu'au 30 juin 2025 (lettre du MOFA-Japon du 27 mai 2025 et lettre de l'OIBT L.25-0084)

I. Introduction

Le projet a été élaboré au début de 2023 dans le cadre du Programme budgétaire supplémentaire d'urgence du Japon. L'accord de projet a été signé en mars 2023 et l'agence d'exécution a lancé les activités du projet au début de septembre 2023.

II. Objectif du projet

Le projet vise à autonomiser les communautés locales en matière de gestion forestière et de restauration des paysages, pour favoriser ainsi des moyens de subsistance durables. Pour atteindre ces objectifs, le projet est axé sur deux produits principaux: i) autonomiser et former les communautés locales à la gestion durable des forêts et à l'écotourisme communautaire; et ii) renforcer la restauration collaborative des paysages forestiers (RPF) à travers la participation des communautés locales et l'élaboration de politiques favorables.

III. Réalisations et produits du projet

Les activités et produits suivants sont achevés:

- Renforcement des capacités des communautés locales en matière de gestion forestière et d'écotourisme communautaire, ainsi que dans les domaines du câblage électrique de base, de l'artisanat du bois et de la fabrication de meubles, avec notamment une visite témoin pour découvrir un modèle de tourisme communautaire couronné de succès.
- Création et maintenance d'un site de démonstration pour la restauration des paysages forestiers (RPF) axé sur la régénération naturelle.
- Organisation de la Conférence régionale Asie-Pacifique sur la RPF, qui s'est tenue en août 2024 sur le thème «Les forêts, des championnes du climat: tirer parti de la restauration pour renforcer la résilience mondiale».
- Amélioration des infrastructures pour les communautés forestières de la zone forestière du Haut-Baram (UBFA) avec la construction de sentiers pédestres à Lio Mato et Long Lamam; travaux de modernisation et de réparation du système d'alimentation en eau par gravité et de la salle communautaire à Ba Muboi.
- Une séance de concertation avec les organismes gouvernementaux et les dirigeants communautaires a eu lieu à la mi-février à Miri.

IV. Acquis et retombées

Le projet a permis à la FDS de renforcer ses relations avec les communautés autochtones locales de l'UBFA, de mieux comprendre leurs besoins immédiats et d'instaurer une confiance mutuelle, favorisant ainsi un esprit d'appropriation commune et un engagement à long terme en faveur de la gestion durable des forêts.

V. Enseignements tirés et durabilité

Il était essentiel d'adopter une approche intégratrice pour mettre en œuvre les activités sur le terrain, mais le respect des procédures gouvernementales en matière de passation de marchés a retardé la mise en œuvre des activités, dont certaines n'ont pas pu être achevées avant la date limite fixée.

Les résultats du projet alimentent les stratégies futures visant à développer l'écotourisme communautaire et les modèles économiques verts, conformément aux priorités du gouvernement du Sarawak.

VI. Remarques de conclusion

Au moment de la préparation du présent rapport, l'agence d'exécution a informé l'OIBT que le rapport d'achèvement du projet était en cours de rédaction. Les rapports et les produits de sensibilisation issus du projet sont disponibles via le moteur de recherche de projets sur le site web de l'OIBT à l'adresse suivante: www.itto.int/project/id/PP-A_59-352-BWP-11-e-Sarawak.

(15) PP-A/60-367 Amélioration critique des moyens d'existence locaux: actions urgentes de conservation et de développement ancrées dans les communautés du Haut-Baram (Sarawak) en Malaisie (Malaisie)

Budget et sources de financement:

Budget total:		\$EU	289 039,24
Budget de l'OIBT:		\$EU	139 039,24
Gouvernement du Japon:	\$EU	139 039,24	
Gouvernement du Sarawak, Malaisie:		\$EU	150 000,00

Agence d'exécution: Département forestier du Sarawak (FDS)

Date de lancement et durée: À déterminer / 12 mois
Nouvelle date approuvée d'achèvement du projet: Première prorogation jusqu'au 30 mars 2026 (NOL L25-0022)

Le Massif forestier du Haut-Baram (UBFA), qui s'étend sur une superficie de 283 500 hectares, se compose de 32 communautés appartenant à différents groupes ethniques et elle revêt une importance considérable en raison de sa riche biodiversité, de son rôle essentiel dans le maintien de l'équilibre écologique et de son importance en tant que ressource vitale pour les moyens de subsistance des communautés locales. Ce projet vise à améliorer la gestion de l'UBFA et à améliorer les moyens de subsistance de la communauté locale en impliquant les groupes de femmes dans la diversification des activités économiques dans le cadre de la formation et du renforcement des capacités.

Le projet a été financé en mars 2024 grâce aux généreuses contributions du Gouvernement du Japon. L'accord de projet a été dûment signé en septembre 2024 et un rapport de commencement satisfaisant a

été soumis au Secrétariat le 7 avril 2025, déclenchant le versement de la première tranche des fonds du projet au cours du même mois. Les avancées réalisées sont présentées ci-dessous.

- Activités associées au Produit 1 «Mettre en place des programmes durables d'amélioration des moyens de subsistance des communautés autochtones touchées»: elles se poursuivent. Une consultation des communautés a été menée en février 2025 et a permis de recueillir leurs retours sur les activités susceptibles d'améliorer leurs moyens de subsistance et les sites potentiels pour des zones pilotes de conservation communautaire. Elle a été suivie d'une visite de terrain en juillet 2025, qui a permis de recueillir des données supplémentaires. Un atelier de renforcement des capacités en matière de conservation communautaire a également été organisé en juillet 2025, auquel ont participé 66 communautés. Les travaux d'amélioration des infrastructures communautaires se poursuivent. À ce jour, un sentier a été achevé à Lio Mato.
- Activités associées au Produit 2 «Élaborer un plan de gestion pour la restauration et la conservation des écosystèmes de certains sites au sein de l'UBFA»: aucune avancée à signaler.

Les rapports de projet produits jusqu'à présent sont disponibles sur le site web de l'OIBT à l'adresse suivante: www.itto.int/project/id/PP-A_60-367.

(16) PP-A/60-368 Renforcement de la résilience des communautés autochtones Maya dans les forêts tropicales de la péninsule du Yucatan par l'utilisation durable de la biodiversité dans le contexte du projet du Train Maya (Mexique)

Budget et sources de financement:

Budget total:		\$EU	337 097
Budget de l'OIBT:		\$EU	227 097
Gouvernement du Japon:	\$EU	227 097	
Gouvernement du Mexique:		\$EU	110 000
Agence d'exécution:	École nationale d'enseignement supérieur, Unité de Merida, université nationale autonome du Mexique		
Date de lancement et durée:	À déterminer / 12 mois		
Nouvelle date approuvée d'achèvement du projet:	31 décembre 2025 (NOL L25-0022)		

Le projet découle de la note conceptuelle CN-22022, qui a suscité l'intérêt du Programme budgétaire supplémentaire d'urgence du Japon en décembre 2023. L'accord de projet a été dûment signé en septembre 2024, et le premier versement des fonds a été effectué en novembre 2024, marquant ainsi le début du projet.

La péninsule du Yucatan recèle une remarquable richesse bioculturelle de par la diversité de ses écosystèmes et de l'héritage de la culture maya. Cependant, en raison des changements récurrents de l'utilisation des terres dans la région, y compris l'introduction du mégaprojet relatif au *Train Maya*, l'étendue des forêts tropicales, leurs services environnementaux et les connaissances traditionnelles associées à ces écosystèmes ont tous diminué. Le projet vise à sensibiliser aux connaissances traditionnelles en matière de gestion durable et d'utilisation de la biodiversité tout en favorisant des moyens d'existence locaux.

Les avancées enregistrées sont les suivantes:

Activités associées au Produit 1 «Les résultats de la recherche ont été publiés et mis à la disposition des décideurs»: les ateliers visant à diffuser et à valider les résultats de la recherche auprès des communautés et

des autorités ont été menés à bien, tandis que la compilation d'informations sur la flore, la faune et les services écosystémiques et la production d'une carte interactive contenant ces informations sont en cours.

Activités associées au Produit 2 «Les communautés cibles ont été formées à des stratégies visant à renforcer leur économie locale» : les activités ont été menées à bien avec l'évaluation diagnostique des entreprises locales menée conformément aux indicateurs du modèle d'entreprise rurale verte; l'élaboration de plans d'activité commerciale pour certaines entreprises communautaires; et des cours de formation et des stratégies visant à renforcer la chaîne de production sur la base des besoins déterminés dans les plans d'activité commerciale et dans l'évaluation.

Activités associées au Produit 3 se rapportant à la diffusion et à la vulgarisation des résultats susmentionnés: elles se poursuivent avec la révision, la mise en page et la conception de divers matériels de communication. Au moment de la rédaction du présent rapport, les ébauches ont été communiquées au Secrétariat de l'OIBT et des retours ont été contribués en conséquence.

Les rapports de projet et le matériel de communication produits jusqu'à présent sont disponibles sur le site web de l'OIBT à l'adresse suivante: www.itto.int/project/id/PP-A_60-368 .

(17)

PP-A/60-370

Projet intégré de renforcement des régimes de gestion durable des forêts de type miombo en vue de lutter contre les processus de dégradation et dans l'optique de la sécurité alimentaire, de l'emploi en milieu rural et de mesures d'atténuation du changement climatique (Angola)

Budget et sources de financement:

Budget total:		\$EU	197 544,09
Budget de l'OIBT:		\$EU	166 847,09
Gouvernement du Japon:	\$EU	166 847,09	
Gouvernement de l'Angola:		\$EU	30 697,00
Agence d'exécution:	Agence de développement forestier (Institut de développement forestier, IDF)		
Date de lancement et durée:	À déterminer / 12 mois		
Nouvelle date approuvée d'achèvement du projet:	Première prorogation jusqu'en mars 2026 (lettre du MOFA-Japon du 23 avril 2025 et lettre de l'OIBT L.25-0022 du 17 février 2025)		

Le projet a été élaboré dans le cadre du Programme budgétaire d'urgence du Japon, dans le but de prévenir et de lutter contre la rapide dégradation de l'écosystème des forêts de type miombo en Angola, laquelle, en raison de la conjoncture économique et de la crise financière qui a frappé le pays suite à la pandémie de Covid-19, s'est aggravée au cours des cinq dernières années en raison de la surexploitation de certaines de ses essences les plus précieuses. La dégradation des écosystèmes forestiers de type miombo a entraîné des inégalités et une extrême pauvreté (en particulier dans les économies rurales), ce qui rend les forêts, qui jouent un rôle de filet de sécurité sociale, susceptibles d'être envahies. Les fonds ont été mis à disposition par le Gouvernement du Japon pour la période de mise en œuvre du projet d'avril 2024 à mars 2025. Au terme du processus d'examen de l'accord par les parties signataires angolaises (Ministère de l'agriculture et des forêts, et la FDI) qui a duré six mois, l'accord de projet a été signé en septembre 2024 par toutes les parties prenantes au projet, après un processus d'examen de l'accord par les parties signataires angolaises (ministère de l'Agriculture et des Forêts et IDF) qui a duré six mois. La prolongation de la durée officielle du projet a été accordée jusqu'en mars 2026 par le Ministère japonais des affaires étrangères, en concertation avec le Secrétariat de l'OIBT.

Ce projet, tout en accroissant leur couvert forestier, contribuera à inverser la dégradation des écosystèmes forestiers de type miombo avec la participation des principales parties prenantes, y compris les communautés locales des sites cibles du projet, les entreprises du bois et autres parties prenantes forestières, dans les provinces du centre, du sud et de l'est de l'Angola. L'objectif spécifique du projet consiste à favoriser la reconstitution progressive des écosystèmes forestiers de type miombo dégradés avec la participation des principales parties prenantes, notamment les communautés locales des sites cibles du projet, les entreprises du bois et autres parties prenantes concernées.

Pour contribuer à atteindre l'objectif spécifique, deux produits sont escomptés de la mise en œuvre du projet, à savoir: 1) les cadres institutionnels et juridiques relatifs au suivi et à la surveillance des facteurs de dégradation des écosystèmes forestiers de type miombo sont élaborés en vue de les soumettre aux partenaires bilatéraux et multilatéraux pour un soutien financier; et 2) les pressions sur les écosystèmes forestiers de type miombo sont progressivement allégées à la suite de leur reconstitution tout en contribuant à satisfaire de multiples besoins primaires: produits alimentaires de base, bois énergie (bois de chauffage et charbon de bois), bois de service, etc.

Le versement de la première tranche des fonds de l'OIBT, nécessaire au démarrage de la mise en œuvre du projet, est en attente jusqu'à réception par le Secrétariat de l'OIBT d'un rapport de lancement acceptable assorti de son Plan des travaux détaillé. Depuis la signature de l'accord par toutes les parties en septembre 2024, le Secrétariat de l'OIBT a régulièrement collaboré avec les parties signataires angolaises (le Ministère de l'agriculture et des Forêts et l'IDF en tant qu'agence chargée de la mise en œuvre du projet), tout en informant l'ambassade du Japon en Angola et l'ambassade de l'Angola au Japon, comme résumé ci-après:

- a) Pour le versement de la première tranche des fonds de l'OIBT nécessaires au lancement du projet, le Secrétariat de l'OIBT a envoyé un courriel le 29 septembre 2024 demandant que lui soient soumis dès que possible le rapport initial et le plan des travaux détaillé associé, ainsi que deux documents Excel concernant les aspects financiers. À titre indicatif, des exemples de rapport initial et de plan des travaux détaillé associés leur ont été communiqués, afin d'éviter de devoir réinventer la roue, car il s'agit du premier projet de l'OIBT pour l'Angola, qui est devenu membre de l'OIBT en juillet 2022;
- b) Il est important de noter que plusieurs courriels de relance ont été envoyés par le Secrétariat de l'OIBT aux dates suivantes: 4 octobre 2024, 25 novembre 2024, 13 décembre 2024, 14 janvier 2025, 31 janvier 2025, 18 février 2025, 26 mars 2025, 12 avril 2025, 25 avril 2025, 4 juin 2025, 16 juin 2025 et 6 août 2025;
- c) Outre le défaut de soumission du rapport initial et du plan des travaux détaillé qui y est associé, le Secrétariat de l'OIBT a été informé que les coordonnées bancaires du Fonds national du café (NCF) de l'Angola seraient utilisées pour la mise en œuvre du PP-A/60-370, car l'agence d'exécution (IDF) n'est pas légalement autorisée à ouvrir un compte bancaire indépendant dans une banque jouissant d'une bonne notoriété. La question du compte bancaire a donné lieu à des échanges entre le NCF/A et l'IDF, car il s'agit de la sécurité des fonds de l'OIBT qui seront déboursés pour la mise en œuvre de PP-A/60-370;
- d) Le 28 avril 2025, une réunion avec le Ministère japonais des affaires étrangères (MOFA) a été organisée en ligne dans le but de clarifier le statut de certains projets de l'OIBT financés par le Budget supplémentaire du Japon, notamment le projet PP-A/60-370 de l'Angola, en ce qui concerne les lettres de non-objection (note-verbales) du MOFA relatives à la prorogation de leur période de mise en œuvre officielle. Cette réunion a été l'occasion d'informer le MOFA que la première tranche nécessaire au lancement de la mise en œuvre du projet n'avait pas encore été versée en raison du non-respect des dispositions du paragraphe (a)/section 3.03/article IV de l'accord qui régit la mise en œuvre du projet. Le MOFA a également été informé du problème susmentionné concernant l'IDF (agence d'exécution du projet PP-A/60-370), qui est une institution gouvernementale, s'agissant d'ouvrir un compte indépendant dans une banque commerciale pour la mise en œuvre du projet.

- e) Le 8 septembre 2025, l'agence d'exécution du projet a fourni les coordonnées du compte bancaire à utiliser pour la mise en œuvre du projet, qui a été ouvert par le *Fundo de Desenvolvimento do Café de Angola* (FDCA) au nom de l'agence d'exécution du projet (IDF), qui n'est pas légalement autorisée à ouvrir un compte bancaire indépendant dans une banque commerciale. Le FDCA a signé un protocole d'accord avec l'agence d'exécution du projet (IDF) sur les modalités d'utilisation du compte bancaire pour la mise en œuvre du projet. Le FDCA et l'IDF sont deux entités relevant du Ministère de l'agriculture et des forêts de l'Angola.

Pour le versement de la première tranche des fonds de l'OIBT nécessaires au lancement du projet, le Secrétariat de l'OIBT a demandé que le rapport initial assorti du plan des travaux détaillé soit soumis dès que possible, afin que le projet puisse être mis en œuvre au cours des six mois restants.

B. ACTIVITÉS DU PTB REPOSANT SUR UN PROJET EN COURS D'EXÉCUTION

- (1) **PP-A/54-331A** Favoriser la production de bois de qualité chez les petits exploitants agricoles et dans les plantations communautaires de teck et autres essences précieuses en région tropicale

Budget et sources de financement:

Budget total: \$EU 1 413 449

Budget de l'OIBT: \$EU 1 41 449

Gouvernement de l'Allemagne: \$EU 1 413 449

Agence d'exécution:

Asie-Pacifique

Cambodge: Administration forestière

Thaïlande: Département royal des forêts/Université de Kasetsart

Viet Nam: Administration forestière/Académie vietnamienne des sciences forestières

Inde: Conseil indien pour la recherche et l'enseignement forestiers

Indonésie: Centre de recherche du Jardin botanique pour la conservation des plantes et Agence nationale de la recherche et de l'innovation forestières (BRIN)

Afrique de l'Ouest

Togo: Université de Lomé

Date de lancement et durée: Novembre 2023 / 36 mois

Ce projet est né de la note conceptuelle (CN-23026) et a reçu un financement de 1 413 449 euros de la part du Ministère fédéral allemand de l'alimentation et de l'agriculture (BMEL) en août 2023. L'OIBT a conclu des protocoles d'accord avec quatre pays participants, à savoir: la Thaïlande, le Vietnam, le Cambodge et le Togo. Quant aux deux autres pays participants (l'Indonésie et l'Inde), la signature des protocoles d'accord est en attente des conclusions de leur examen par les autorités des pays respectifs. La signature du protocole d'accord entre l'OIBT et l'Institut Johann Heinrich Thünen a été conclue en janvier 2024. Le projet a commencé à mettre en œuvre les activités depuis le début du mois de novembre 2023.

Ce projet vise à sensiblement améliorer la production de bois de qualité issu de plantations de teck et d'autres essences précieuses créées par des petits exploitants et communautés dans les régions de l'Asie-Pacifique et d'Afrique de l'Ouest. Dans cet objectif seront favorisées des politiques visant à obtenir des plants de haute qualité, l'adoption des meilleures pratiques sylvicoles, l'accès à un financement pour promouvoir

des cycles de rotation plus longs, la création de valeur ajoutée et l'amélioration de la légalité du bois. Au nombre des principales activités figurent la promotion de programmes financiers investissant dans la production de teck de qualité suivant de longs cycles de rotation et donnent accès aux marchés volontaires du carbone. Tirer parti des marchés des crédits carbone offrirait des incitations supplémentaires et irait dans le sens de l'action mondiale qui est déployée en vue d'atténuer le changement climatique. En outre, elle facilitera la coopération régionale et internationale visant les petits exploitants de plantations gérées suivant des pratiques durables. Grâce à la mise en œuvre efficace de politiques et à la promotion de la collaboration, cette activité contribuera à améliorer les résultats économiques des petites exploitations et des plantations communautaires en région tropicale.

Au moment de la préparation du présent rapport, le projet avait enregistré les avancées suivantes:

Produits et activités	Pourcentage exécuté	Date d'achèvement initialement prévue	Date d'achèvement estimative	Note
Produit 1: Les chaînes d'approvisionnement des petits exploitants et les régimes communautaires de plantation et de gestion du teck et autres essences précieuses ont été renforcés par un accès facile à un matériel de plantation de qualité et à l'emploi de meilleures pratiques en matière de sylviculture, de transformation du bois et de légalité				
1.1 Conserver la variation génétique du teck et autres espèces précieuses par une meilleure gestion des zones de production de semences existantes, des vergers à graines et des essais de provenance/progénèse/plantations clonales (Inde, Indonésie, Thaïlande)	40	Août 2026	Décembre 2026	En cours d'exécution en Thaïlande et au Togo; Activité non démarrée en Indonésie
1.2 Aider les petits exploitants et les communautés locales à améliorer la gestion des placettes de démonstration existantes pour le teck et d'autres essences précieuses, et formation sur le terrain dans les domaines suivants: 1) techniques de production de semences/pépinières; 2) pratiques sylvicoles et amélioration de la gestion des peuplements, y compris le recépage comme méthode de régénération; 3) réduction maximale des pertes lors de la récolte, transport et transformation efficaces des bois ronds de teck, et conception et innovation des produits; 4) chaînes de valeur du teck et d'autres essences précieuses et produits forestiers non	40	Août 2026	Décembre 2026	Tous les pays participants ont exécuté les séances de formation, tandis que l'Indonésie a amorcé les discussions avec les parties prenantes.

ligneux; 5) légalité et durabilité du bois (tous les pays participants)				
1.3 Promouvoir les dispositions relatives au bois légal dans les plantations communautaires et les petites exploitations, en accord avec les lois nationales et locales régissant les plantations forestières, la gestion, la récolte du bois et la légalité (à l'échelle mondiale).	30	Août 2026	Décembre 2026	La première ébauche a été soumise.

Produits et activités	Pourcentage exécuté	Date d'achèvement initialement prévue	Date d'achèvement estimative	Note
Produit 2: Les mécanismes de financement destinés à la production de bois de qualité dans les petites exploitations et les plantations communautaires de teck et d'autres essences ont été analysés et des améliorations ont été suggérées afin d'accroître les résultats économiques.				
2.1 Mener une étude de faisabilité sur les contrats directs/programmes de culture sous contrat avec des entreprises d'approvisionnement afin de garantir que les produits des petits exploitants seront achetés à des prix rémunérateurs (tous les pays participants).	35	Août 2026	Décembre 2026	Le recueil des données sur le terrain a démarré
2.2 Mener une étude pour promouvoir les programmes de microcrédit afin de remédier aux contraintes de crédit des petits exploitants et examiner différentes options pour surmonter le problème des garanties auxquelles ils sont souvent confrontés, notamment les arbres comme garantie, et envisager des prêts collectifs à un certain nombre de sylviculteurs qui peuvent se garantir mutuellement le remboursement des prêts (tous les pays participants)	35	Août 2026	Décembre 2026	Idem ci-dessus
2.3 Mener une étude pour promouvoir la création d'associations de planteurs efficaces afin de réduire les coûts de et aider à améliorer l'accès au microcrédit (tous les pays participants)	35	Août 2026	Décembre 2026	Idem ci-dessus

2.4. Réaliser une étude sur l'accès aux marchés du carbone à caractère volontaire afin d'augmenter les revenus provenant de la rotation plus longue des plantations de teck et d'autres essences précieuses appartenant à de petits exploitants et à des communautés, dans le but d'améliorer la sécurité financière des agriculteurs, de résoudre le problème des flux de trésorerie et de faciliter leur accès à des programmes de microcrédit (échelle mondiale).	35	Août 2026	Décembre 2026	Idem ci-dessus
Passer un contrat de sous-traitance avec l'Institut Thünen en vue de mener des études de faisabilité des dispositifs de financement destinés aux plantations de teck de petits exploitants	Signé	Août 2026	Décembre 2026	
Produit 3: La collaboration régionale et internationale, le partage d'informations et la gestion des connaissances, le réseautage, l'élaboration de politiques et la sensibilisation aux plantations durables de teck et d'autres essences par les petits exploitants ont été renforcés				
3.1 Produire et diffuser du matériel de sensibilisation et de formation sur la conservation et la gestion durable des plantations de teck et autres essences précieuses, ainsi que sur les chaînes d'approvisionnement légales et durables, conformément aux résultats des activités 1.2 et 2.1 à 2.4 en appui à l'élaboration de la politique forestière (échelle régionale).	45	Août 2026	Décembre 2026	Huit bulletins d'information bimensuels sur 18 Site web du projet terminé Vidéos pour la Thaïlande et le Cambodge
3.2 Soutenir et faciliter le réseautage dans le domaine du teck dans les pays membres de l'OIBT en Afrique, en Asie-Pacifique et en Amérique latine, en collaboration avec le TEAKNET et d'autres partenaires, ce dans le cadre de l'organisation d'un webinaire trimestriel (4 par an) afin de promouvoir la conservation et la gestion durable des ressources	25	Août 2026	Décembre 2026	Quatre webinaires sur 12 organisés avec succès

forestières en teck ainsi que des chaînes d'approvisionnement légales et durables (échelle mondiale).				
3.3 Planifier et organiser un atelier régional en Thaïlande sur la légalité du bois et un autre atelier régional à Java, en Indonésie, avec la participation d'investisseurs et d'institutions financières pour discuter des dispositifs de financement promouvant la production de bois de qualité dans les petites plantations de teck (échelle régionale).	50	1 ^{er} Atelier régional mené du 18 au 20 septembre 2024 en Thaïlande.	2 ^e Atelier régional – programmé durant le 3 ^e trimestre de 2026.	Site à déterminer.
3.4 Accompagner le partage des enseignements tirés de la promotion de la production de teck de qualité et des chaînes d'approvisionnement légales et durables lors du Congrès mondial de l'IUFRO 2024 (Suède) et de la 5 ^e Conférence mondiale sur le teck 2025 (Kerala, Inde) afin d'améliorer la collaboration mondiale en matière de teck (échelle mondiale).	60	Congrès de l'IUFRO 2024 tenu en juin 2024	5 ^e Conférence mondiale sur le teck 2025 (Kerala – du 17 au 20 septembre 2025)	Une manifestation sera organisée en marge de la 5 ^e Conférence mondiale sur le teck.

Le projet OIBT-BMLEH sur le teck a offert à six pays tropicaux d'Asie-Pacifique et d'Afrique de l'Ouest une occasion unique de collaborer dans le cadre de leurs efforts visant à assurer la gestion durable du teck et d'autres essences précieuses, et à promouvoir la production de bois de qualité dans le cadre de la coopération Sud-Sud. À la suite des ateliers de lancement et de démarrage organisés avec succès en octobre 2023 et janvier 2024, respectivement, l'équipe du projet et les dispositions institutionnelles ont été mises en place dans cinq pays participants (à l'exception de l'Indonésie) afin de mettre en œuvre les activités du projet avec le soutien de consultants.

Le projet progresse de manière satisfaisante au Cambodge, en Thaïlande, au Viet Nam et au Togo, sachant que ces pays participants ont commencé leurs activités fin 2023 ou début 2024. Cependant, la mise en œuvre en Inde est en retard. Au rythme actuel, on espère que la composante indienne pourra rattraper le retard pris par rapport aux autres. Les activités du projet en Indonésie devraient démarrer en août 2025.

Au terme d'un an et demi, le projet a atteint un taux d'achèvement global de 36 %. Les progrès réalisés dans le cadre du Produit: Chaînes d'approvisionnement des petits exploitants et des systèmes communautaires de plantation et de gestion du teck et d'autres essences précieuses, et du Produit 3: Collaboration régionale et internationale, partage d'informations et gestion des connaissances, varient entre 40 et 60 %. En comparaison, la progression moyenne des activités relevant du Produit 2: Mécanismes de financement pour la production de bois de qualité dans les plantations de teck et d'autres espèces appartenant à des petits exploitants et à des communautés est de 35 %.

L'agence d'exécution a soumis au Secrétariat un rapport d'avancement du projet couvrant les activités jusqu'en juin 2024, disponible sur demande (*en anglais uniquement*). La 1^{ère} réunion du Comité de pilotage du projet s'est tenue à Bangkok le 17 septembre 2024, suivie du 1^{er} atelier régional du projet le 18 septembre 2024.

(2) PP-A/56-341C Appui à des groupements de femmes dans la restauration de paysages forestiers dans les départements d'Ouémé et de Zou au Bénin (Bénin)

Budget et sources de financement:

Budget total:		\$EU	80 330,73
Budget de l'OIBT:		\$EU	64 180,73
Soka Gakkai (SG):	\$EU	64 180,73	
ONG W.E.W.:		\$EU	16 150,00
Agence d'exécution:	Réseau des femmes africaines pour la gestion communautaire des forêts (REFACOF) en collaboration avec <i>World Ecology Women</i> (W.E.W.) du Bénin		
Date de lancement et durée:	Octobre 2024 / 12 mois		

Cette activité du PTB reposant sur un projet d'une durée de 12 mois a été financée dans le cadre du troisième Axe programmatique (AP3) intitulé «*Restauration des paysages forestiers et moyens d'existence résilients*» de la Démarche programmatique associée à la nouvelle architecture de financement qui est mise en œuvre à titre pilote en accord avec les dispositions connexes de la décision 8(LV), laquelle appelle le Secrétariat de l'OIBT à jouer un rôle plus proactif pour rechercher de nouvelles pistes et partenaires de financement en vue de financer les travaux de l'OIBT. Cette activité nouvelle du PTB reposant sur un projet a été intégralement financée par l'organisation *Soka Gakkai* (SG) suite à l'annonce d'un financement intersessions reçue après la cinquante-neuvième session du Conseil dans le cadre d'un mécanisme de financement décrit dans le profil de cette activité du PTB reposant sur un projet. Le protocole d'accord régissant la mise en œuvre de cette activité du PTB reposant sur un projet a été dûment signé en août 2024 par toutes les parties (Gouvernement du Bénin, WEW-Bénin, agence d'exécution et Secrétariat de l'OIBT). Le versement de la première tranche des fonds de l'OIBT a été effectué en septembre 2024.

L'objectif de cette activité du PTB reposant sur un projet est de promouvoir la participation de groupements de femmes à la restauration de paysages forestiers dégradés. Elle vise à créer des forêts communautaires et à souligner l'importance de la lutte contre les effets du changement climatique, tout en contribuant à une amélioration significative des moyens de subsistance des communautés locales impliquées dans sa mise en œuvre. L'objectif spécifique de cette activité du PTB reposant sur un projet consiste à fournir aux groupes de femmes les moyens nécessaires leur permettant d'être des acteurs clés de la restauration de paysages forestiers dégradés, pour contribuer ainsi à l'amélioration de l'environnement local et du bien-être économique des communautés impliquées dans sa mise en œuvre dans les départements de l'Ouémé et du Zou au Bénin.

Sur la base des informations fournies par l'agence d'exécution (WEW-Bénin), et conformément au dernier rapport d'avancement du projet, les principaux progrès réalisés dans la mise en œuvre du projet peuvent être résumés comme suit:

- Les réunions de sensibilisation avec les groupements de femmes participant à la restauration des paysages forestiers dégradés dans les départements de l'Ouémé et du Zou ont été organisées en collaboration avec les autorités locales. Cette démarche a permis de mieux comprendre les attentes des communautés locales, d'adapter les actions du projet aux réalités du terrain et de jeter les bases d'une planification participative des activités.
- Les réunions de sensibilisation ont également permis de mobiliser les femmes regroupées au sein de coopératives opérant dans les départements de l'Ouémé et du Zou, qui sont impliquées dans la production de charbon de bois et de bois de chauffage, des activités qui ont des incidences significatives sur la dégradation des paysages forestiers. Ce projet pourrait contribuer à les soutenir

dans leurs efforts pour faire partie des solutions, car ces communautés locales sont d'ores et déjà considérées comme faisant partie des problèmes liés à la dégradation des paysages forestiers.

- Les communautés locales ont été consultées afin d'identifier les essences à utiliser pour les activités de reconstitution des paysages forestiers dégradés dans les départements de l'Ouémé et du Zou. Les groupements de femmes du département du Zou ont sélectionné *Tectona grandis*, *Acacia auriculiformis* et *Parkia biglobosa*. Ceux du département de l'Ouémé ont sélectionné *Casuarina equisetifolia*, *Acacia auriculiformis* et *Eucalyptus camaldulensis*.
- Environ 80 femmes provenant de différentes localités du département du Zou et une trentaine du département de Ouémé ont bénéficié d'une formation spécifique sur des modules adaptés aux réalités de leurs localités. Ces modules de formation portaient notamment sur la production de plants en pépinière, les techniques de création et d'entretien des plantations forestières, ainsi que les bonnes pratiques agroforestières (avec des cultures vivrières sélectionnées par les groupements de femmes pour être associées aux arbres) à adopter afin d'assurer la pérennité des paysages forestiers réhabilités. Ces formations ont contribué à renforcer les capacités des groupements de femmes en matière de restauration des paysages forestiers, leur permettant d'être opérationnelles dans ce domaine.
- Les groupements de femmes actifs dans les départements de l'Ouémé et du Zou ont produit environ 43 000 plants d'arbres (10 000 d'*Acacia auriculiformis*, 3 000 de *Casuarina equisetifolia*, 8 000 d'*Eucalyptus camaldulensis*, 6 000 de *Parkia biglobosa* et 16 000 de *Tectona grandis*) pour créer des plantations d'arbres, et ont sélectionné ensemble des cultures vivrières pertinentes utilisant le régime agroforestier, afin de contribuer à la restauration de 20 ha (8 ha de plantations forestières et 12 ha de plantations agroforestières) de paysages forestiers dégradés pendant la saison des pluies qui commence en août.

Le Secrétariat de l'OIBT a mené une mission de suivi (première réunion du comité technique du projet et visites sur certains sites du projet) les 25 et 26 septembre 2025.

C. PROJETS, AVANT-PROJETS ET ACTIVITÉS DU PTB REPOSANT SUR UN PROJET EN ATTENTE DE LEUR ACCORD D'EXÉCUTION

- (1) **PD 808/16 Rev.5 (F) Sauvegarde du bois de vène (*Pterocarpus erinaceus* Poir) dans les forêts classées de La Palée et de Boundiali au nord de la Côte d'Ivoire avec la participation des communautés riveraines – Phase II (Côte d'Ivoire)**

Budget et sources de financement:

Budget total:	\$EU	330 736
Budget de l'OIBT:	\$EU	246 488
Gouvernement de la Côte d'Ivoire:	\$EU	84 248

Agence d'exécution: Société de Développement des Forêts (SODEFOR)

Date de lancement et durée: À déterminer / 36 mois

La première approbation de ce projet de 36 mois a eu lieu en septembre 2019 par le biais de la procédure d'approbation électronique relative au Cycle des projets de 2019. Ce projet a été révisé et de nouveau soumis par ses auteurs au Secrétariat de l'OIBT, ce conformément aux dispositions de la décision 2(X) du Conseil régissant la prorogation de la période de validité de son statut de projet approuvé, en 2021. Le projet a été partiellement financé au moyen d'un montant de 320 000 \$EU grâce à la généreuse contribution du Japon pendant la période intersessions entre les cinquante-huitième et cinquante-neuvième sessions du Conseil international des bois tropicaux (CIBT). Le projet ayant été partiellement financé, il a été

révisé en un projet multiphases, qui a été approuvé en mars 2023, la Phase I devant être mise en œuvre à l'aide du montant susmentionné. L'accord du projet PD 808/16 Rev.5 (F) en régissant la Phase I a été signé par toutes les parties en septembre 2023, et le versement de la première tranche des fonds de l'OIBT effectué en décembre 2023 après réception par le Secrétariat de l'OIBT d'un rapport initial acceptable et du plan de travail détaillé qui l'accompagne. La phase II du projet PD 808/16 Rev.5 (F) a été entièrement financée par le gouvernement japonais lors de la soixantième session du Conseil en décembre 2024.

L'objectif de développement du projet est de contribuer à la gestion durable des écosystèmes du barwood africain (*Pterocarpus erinaceus Poir*) en Côte d'Ivoire, dans la région de Bagoué. Le projet vise plus précisément à préserver le barwood africain (*Pterocarpus erinaceus Poir*) dans les forêts classées de Palée et Boundiali, dans la région de Bagoué, au nord de la Côte d'Ivoire. Le projet devrait aboutir à trois résultats : (1) la compréhension et la maîtrise des processus de propagation du barwood africain ; (2) l'utilisation durable et contrôlée du barwood africain ; et (3) la maîtrise des feux de brousse.

La phase II du projet PD 808/16 Rev.5 (F) débutera après l'achèvement complet de la phase I, moyennant la soumission par l'agence d'exécution (SODEFOR) d'un rapport d'achèvement acceptable et d'un rapport d'audit financier final satisfaisant.

(2) PD 944/25 (F) Évaluation du risque climatique et de la vulnérabilité des zones d'investissement potentielles (ZIP) situées sur des terres forestières aux Philippines

Budget et sources de financement:

Budget total:		\$EU	160 000
Budget de l'OIBT:		\$EU	160 000
Gouvernement du Japon:	\$EU	160,000	
Agence d'exécution:	Office de gestion des forêts des Philippines (<i>Philippines Forest Management Bureau, FMB</i>)		
Date de lancement et durée:	À déterminer / 12 mois		

Ce projet a été approuvé en décembre 2024 lors de la 60^e session de l'ITTC et est entièrement financé par le Gouvernement du Japon. Il vise à remédier à la vulnérabilité croissante des forêts philippines face aux catastrophes naturelles et aux risques liés au climat, tels que les nuisibles, les maladies, la dégradation des sols, les ouragans et les sécheresses. Ces risques constituent une menace importante pour les écosystèmes forestiers et les investissements qui y sont liés. Ce projet vise à évaluer ces vulnérabilités et à fournir des informations exploitables aux investisseurs privés, leur permettant d'optimiser leurs investissements dans une sylviculture résiliente au climat et de réduire les risques financiers. En mettant en œuvre les stratégies recommandées, les investisseurs peuvent escompter une meilleure protection de leurs actifs, une réduction des pertes de revenus et une contribution aux objectifs nationaux d'adaptation au climat.

- a) Le processus d'examen de l'accord de projet a débuté en février 2025. Le Secrétariat de l'OIBT et le promoteur du projet ont tenu une réunion en ligne le 4 avril 2025 afin de discuter de l'avancement de l'examen.
- b) Conformément au processus législatif du Gouvernement philippin, l'accord relatif au projet doit être approuvé par les autorités gouvernementales, notamment le Bureau du Président (OP-MC51), qui supervise le pouvoir de négocier et/ou de signer des accords internationaux, des prêts étrangers, des subventions et des garanties. La durée moyenne de ce processus est d'un an.

- c) Le Secrétariat de l'OIBT communique chaque mois avec le promoteur du projet afin de suivre l'avancement de ce processus.
- En juin 2025, l'accord relatif au projet a été approuvé par le Service des projets bénéficiant d'une aide étrangère et des projets spéciaux du DENR.
 - Au cours de cette période, un nouveau Secrétaire à l'environnement et aux ressources naturelles (DENR) a été nommé. À la fin du mois de septembre, l'accord relatif au projet était toujours en cours d'examen par les Sous-secrétaires du DENR.

D. PROJETS ET AVANT-PROJETS EN ATTENTE DE FINANCEMENT

(1) PD 712/13 Rev.3 (F) Renforcement de la mise en œuvre de l'aménagement de la Réserve de biosphère de Giam Siak Kecil-Bukit Batu (GSK-BR) à Riau (Sumatra) en Indonésie – Phase II

Budget et sources de financement:

Budget total:	\$EU	380 246
Budget de l'OIBT:	\$EU	248 154
Gouvernement de l'Indonésie:	\$EU	6 272
<i>Sinarmas Forestry & Partners</i>	\$EU	125 820

Agence d'exécution: Centre de recherche-développement forestiers, Agence pour la recherche-développement et l'innovation forestières et environnementales (*Forest Research and Development Centre, Forestry and Environment Research, Development and Innovation Agency*, FOERDIA), Ministère indonésien de l'environnement et de la foresterie (MOEF)

Période d'approbation: Rev.3: Approuvé en octobre 2021

Date de lancement et durée: À déterminer / Phase II - 12 mois

Le projet a été approuvé dans le cadre du Cycle de projets du premier semestre 2014 et a été révisé en deux phases, en tenant compte des fonds disponibles pour une mise en œuvre immédiate. La Phase I est axée sur le renforcement du cadre de planification et des capacités institutionnelles de la Réserve de biosphère de Giam Siak Kecil Bukit Batu (GSK-BR) et est actuellement opérationnelle grâce au financement du Gouvernement de la République de Corée. La Phase II de ce projet, qui vise à promouvoir les partenariats entre les principales parties prenantes pour la gestion opérationnelle de la GSK-BR, débutera, si elle est financée, après l'achèvement de la Phase I.

La réserve de biosphère GSK-BR, qui couvre une superficie d'environ 705 000 ha dans la province de Riau, à Sumatra, a été reconnue comme réserve de biosphère issue d'un partenariat public-privé par le Réseau mondial de surveillance de l'UNESCO en 2009. Cependant, elle n'a pas été gérée de manière durable. Le projet vise donc à mettre en place un cadre de mise en œuvre efficace pour la gestion durable et la conservation de la GSK-BR en réalisant les objectifs de gestion et les fonctions de base de la GSK-BR. Plus précisément, il vise à promouvoir la gestion durable et la conservation de la Réserve de manière efficace.

(2) PD 905/19 Rev.3 (F) Appui à la gestion durable de la forêt classée de la Fosse-aux-Lions dans la région des savanes au Togo - Phase II

Budget et sources de financement:

Budget total:	\$EU	366 493,00
Budget de l'OIBT:	\$EU	282 624,16
Gouvernement deTogo	\$EU	83 868,45

Agence d'exécution: Office de développement et d'exploitation des forêts (ODEF)

Période d'approbation: Rev.3: Approuvée en mars 2023

Date de lancement et durée: À déterminer / 18 mois

Ce projet de 36 mois a été approuvé pour la première fois en septembre 2019 via le système d'approbation électronique du Cycle des projets de 2019. Le projet a été partiellement financé moyennant un montant de 200 000 \$EU grâce à la généreuse contribution du Japon apportée dans l'intervalle entre les cinquante-huitième et cinquante-neuvième session du CIBT. Le projet ayant été partiellement financé, il a été révisé en un projet multiphases, qui a été approuvé en mars 2023, la Phase I devant être mise en œuvre au moyen du montant mentionné ci-dessus. L'accord de projet régissant la Phase I du projet a été signé par toutes les parties en mai 2023. La Phase II du projet PD 905/19 Rev.3 (F) a été partiellement financée par le Gouvernement des États-Unis d'Amérique, qui s'est engagé à y contribuer un montant de 50 000 \$EU lors de la soixantième session du Conseil en décembre 2024.

La forêt classée de la Fosse-aux-Lions était autrefois une superbe réserve pour la faune et la flore. Cependant, à la suite des troubles sociopolitiques que le Togo a connus dans les années 1990, la forêt classée, comme la plupart des zones protégées, a été envahie et dévastée par les populations locales, remettant ainsi en question les processus de gestion non participatifs et unilatéraux appliqués par l'administration forestière depuis l'époque coloniale. Au fil des décennies, cela a entraîné des changements importants, notamment en ce qui concerne la dégradation des ressources forestières, la biodiversité, l'exploitation incontrôlée et l'appauvrissement croissant des populations locales. L'objectif général du projet est d'améliorer les conditions de vie de la population des préfectures de Tône et de Tandjoaré à travers la gestion durable de la forêt classée de la Fosse-aux-Lions. Ce projet vise spécifiquement à gérer de manière durable la forêt classée de la Fosse-aux-Lions afin d'améliorer les conditions de vie et l'environnement des populations locales.

La phase II du projet PD 905/19 Rev.3 (F) débutera après l'achèvement de la Phase I (qui sera considérée comme achevée si le rapport d'audit financier final est jugé satisfaisant), sous réserve qu'elle soit intégralement financée par les donateurs lors de la soixante et unième session du Conseil en octobre 2025.

(3) PD 936/24 Rev.1 (F) Protection et restauration des terres forestières pour les zones de captage, la régulation et la recharge du bassin versant du Haut-Salinas au Guatemala, comme mesure d'adaptation au changement climatique dans le but d'assurer l'alimentation en eau de la population guatémaltèque (Guatemala)

Budget et sources de financement:

Budget total:	\$EU	615 031,10
Budget de l'OIBT:	\$EU	496 959,10
<i>Water for People:</i>	\$EU	74 472,00
INAB & Conseils municipaux locaux:	\$EU	43 600,00

Agence d'exécution: *WATER FOR PEOPLE* (WFP)

Agence collaboratrice: Institut national des forêts (INAB) et conseils municipaux locaux

Période d'approbation: Octobre 2024

Date de lancement et durée: À déterminer / 24 mois

Le département du Quiché, situé dans la région nord-ouest du Guatemala, couvre une superficie de 8 378 km² (7,67% du territoire national), dont environ 42,5 % sont sous couvert forestier. La zone d'intervention du projet couvre quatre municipalités situées dans le cours supérieur du bassin versant du fleuve Salinas.

Consciente de l'importance des forêts et de leur lien avec les services environnementaux liés à l'eau, l'association *Water for People* (WFP), en coordination avec l'Institut national des forêts (INAB), a élaboré ce projet en vue de maintenir, de restaurer et d'accroître le couvert forestier sur au moins 800 hectares, dans des zones d'importance élevée à très élevée pour la recharge en eau du bassin hydrographique du Haut-Salinas, ainsi que de mettre en œuvre deux mécanismes de compensation pour les services environnementaux liés à l'eau afin de renforcer la gouvernance des ressources en eau dans la région et d'assurer la pérennité sociale, économique et environnementale des ressources en eau.

(4) PD 938/24 Rev.1 (F) Gestion durable des forêts de production conduite par les communautés traditionnelles d'Amazonie brésilienne (Brésil)

Budget et sources de financement:

Budget total: \$EU 1,656 672

Budget de l'OIBT: \$EU 678 531

Gouvernement de Brazil: \$EU 978 141

Agence d'exécution: Société brésilienne de recherche agronomique, Amazonie orientale (*Empresa Brasileira de Pesquisa Agropecuária Amazonia Oriental*, EMBRAPA)

Période d'approbation: Octobre 2024

Date de lancement et durée: À déterminer / 36 mois

Les communautés traditionnelles qui produisent du bois en Amazonie brésilienne sont confrontées à des défis importants. Le plus important tient à l'organisation communautaire, au faible accès à une assistance technique et à la formation ainsi qu'à la nécessité de s'adapter à des modèles de gestion qui ne répondent pas de manière adéquate à leurs besoins et à leurs capacités. Le projet vise à renforcer les communautés dans l'Unité de conservation *Verde para Sempre* située dans l'État du Pará, qui couvre une superficie de 13 000 km². Ce projet appliquera une approche interdisciplinaire et multi-institutionnelle associant le renforcement organisationnel et les compétences en matière de gestion forestière.

(5) PD 940/24 Rev.1 (F) Renforcement de la désignation concrète des surfaces forestières et des droits coutumiers dans la province du Nusa Tenggara oriental comme condition préalable à la mise en place de la gestion durable des forêts (Indonésie)

Budget et sources de financement:

Budget total: \$EU 673 715

Budget de l'OIBT:	\$EU	599 555
Gouvernement de l'Indonésie:	\$EU	74 160

Agence d'exécution: Direction générale de la planification forestière et de la gouvernance environnementale, Ministère indonésien de l'environnement et de la foresterie

Période d'approbation: Octobre 2024

Date de lancement et durée: À déterminer / 30 mois

La gestion durable des forêts (GDF) est la clé de la productivité forestière et de la continuité du flux d'avantages (sociaux, économiques et écologiques) dont bénéficient les populations locales, nationales et mondiales. Dans le contexte indonésien, l'une des conditions préalables à la mise en place de la GDF est un régime foncier clair et légitime. La désignation des surfaces forestières est le processus formel par lequel le gouvernement affecte certaines zones à des forêts de conservation, de protection et de production dans le cadre d'un processus participatif de marquage des limites et d'une déclaration officielle. Outre le fait de renforcer le caractère légal et légitime des zones forestières, leur processus de désignation permet également de reconnaître les terres gérées par les communautés locales, tout en contribuant à résoudre les divers litiges concernant les limites des zones forestières et des terres coutumières dans la province du Nusa Tenggara oriental, qui continuent de survenir et d'être la cause d'une gestion forestière durable inefficace.

L'objectif principal de ce projet est d'accélérer la désignation effective des zones forestières comme condition préalable à la GDF dans la province du Nusa Tenggara oriental. Les produits escomptés de ce projet sont les suivants: a) Les droits des communautés locales sont reconnus et résolus; b) La capacité des communautés à définir les limites des zones forestières et foncières et à les accepter est améliorée; c) Les institutions locales en charge de gérer les régimes fonciers sont renforcées; et d) Un modèle d'activité commerciale forestière au niveau des communautés est élaboré.

(6) PD 941/24 Rev.1 (F) Renforcement des capacités des planteurs privés et communautaires au sud du Bénin pour une gestion durable des plantations forestières (Bénin)

Budget et sources de financement:

Budget total:	\$EU	629 612
Budget de l'OIBT:	\$EU	537 712
Benin (CPDRN-NGO):	\$EU	91 900

Agence d'exécution: Centre de promotion du développement local et de gestion durable des ressources naturelles (CPDRN)

Agence collaboratrice: Direction générale des eaux, forêts et chasse (DGEFC); Société nationale du bois (SONAB)

Période d'approbation: Octobre 2024

Date de lancement et durée: À déterminer / 36 mois

Les paysages forestiers font l'objet d'une dégradation continue dans le sud du Bénin – le secteur d'implantation des sites Ramsar de conservation de l'environnement 1017 et 1018 – menaçant l'ensemble de l'écosystème, la biodiversité, les ressources naturelles, ainsi que les moyens de subsistance des

communautés locales. Au nombre des stratégies mises en œuvre pour inverser cette tendance figurent le reboisement et le développement de plantations forestières pour répondre à la demande grandissante en produits forestiers. Les enquêtes menées dans le cadre de l'élaboration des projets ont montré que les itinéraires techniques et les opérations sylvicoles n'étaient pas respectés. En conséquence, les plantations forestières produisent de faibles rendements en termes de quantité et de qualité. Il en résulte un découragement et un changement de vocation chez les arboriculteurs.

Ce projet de renforcement des capacités des planteurs privés et communautaires dans le sud du Bénin vise à assurer la gestion durable des plantations forestières et à améliorer les moyens de subsistance des acteurs et des communautés rurales disposant de ressources financières limitées, tout en contribuant spécifiquement à la conservation des forêts naturelles et à la restauration des paysages forestiers dégradés dans les zones ciblées par le projet. Le projet découle de la mise en œuvre de l'avant-projet PPD 201/21 Rev.2 (F) intitulé: *«Étude pour le renforcement des capacités des planteurs privés et communautaires au Bénin»* qui a été mis en œuvre antérieurement par la même agence d'exécution.

Le projet PD 941/24 Rev.1 (F) sera déclaré caduc s'il n'est pas financé par le Conseil dans un délai de validité de 20 mois (avant juin 2026) à compter de son approbation en octobre 2024. Il pourra toutefois être révisé et de nouveau soumis au Conseil. À défaut d'être soumis à nouveau, ce projet perdra son statut de projet approuvé.

* * *